# RAPPORT
## DÉVELOPPEMENT DURABLE
## 2013-2014

## Bilan du 2ème Plan d'actions
Agenda 21- PCET adopté en nov. 2012
VILLE DE PESSAC

Présenté au Conseil Municipal du 10 novembre 2014
en amont du Débat d'Orientations Budgétaires



Ville de Pessac

# PRÉAMBULE : Objectifs, contenu et limites méthodologiques de ce 4ème Rapport Développement durable

Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010 issue du Grenelle de l'Environnement qui demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants « d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (…) présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget ». La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et circulaire le 3 août 2011 : « Ce Rapport porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par cette collectivité sur son territoire, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes. ». Conformément à ces obligations, ce rapport a été bâti selon le cadre de référence national des Agendas 21 (5 principes/5 finalités) et le référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable.
Il contribue à mettre en lumière l'action menée sur le territoire de Pessac en matière de développement durable. Il présente, pour chaque finalité du DD, un court exposé de la situation, un bilan des actions menées dans le cadre du 2ème Plan d'actions agenda 21 adopté en novembre 2012 et un coup de projecteur sur certaines réalisations 2013/2014, toutes ne pouvant être traitées ici. Il convient de considérer cette présentation non pas comme un aboutissement mais comme une étape dans le processus d'amélioration continue vers un territoire durable engagé depuis 2005. En matière de Développement Durable et dans un contexte national et global en mouvement, les progrès sont souvent difficiles à mesurer tant ils demandent d'adaptations de la collectivité, d'expertises et de regards croisés, de mobilisation de tous les habitants, partenaires et parties prenantes.
Synthétique et transversal, il ne donne à voir qu'une illustration, non exhaustive, des projets menés par la collectivité et les parties prenantes du territoire pour améliorer la situation de Pessac au regard des 5 finalités du développement durable, afin de :

- **Rendre compte** aux élus et habitants de la politique et de la démarche de développement durable
- **Donner une vision globale et transversale des enjeux,** actions et besoins pour le DD, préalable au débat budgétaire
- **Favoriser une prise de décision plus éclairée,** fondée sur une meilleure appréhension des attentes de la société, des opportunités liées à la responsabilité sociétale et des risques liés au fait de ne pas l'assumer
- **Valoriser et mobiliser les agents, les habitants, les acteurs** en donnant à voir le chemin parcouru, et celui à venir
- **Améliorer les pratiques** de développement durable de la collectivité
- **Expérimenter un exercice de synthèse collective** de nos performances développement durable / **l'améliorer, l'enrichir en continu par la contribution des acteurs**
- **Constituer un outil de dialogue avec toutes les parties prenantes du territoire** au service de son développement durable.

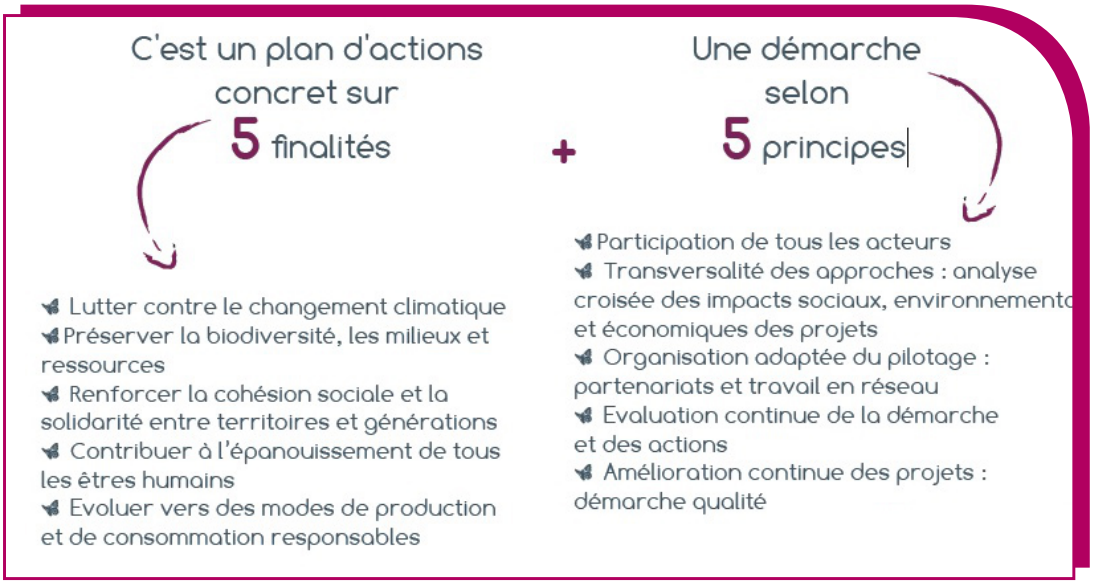
Ce rapport Développement Durable constitue un outil de dialogue pour améliorer notre contribution globale au développement durable du territoire pessacais. En sachant que la mairie seule ne peut pas tout, il y a une nécessité à mobiliser et à dialoguer avec toutes les parties prenantes (habitants, partenaires, associations…) pour tenir compte des enjeux et expertises de chacun. La Ville de Pessac souhaite donc prendre en compte les différents points de vue afin d'établir une stratégie de responsabilité sociétale satisfaisante pour le plus grand nombre et contribuer de manière plus significative au développement durable.

Vous avez des commentaires, critiques, INFORMATIONS NOUVELLES à apporter à ce Rapport / Vous agissez concrètement pour le développement durable de Pessac et souhaitez faire connaître vos engagements et valoriser vos réalisations : contactez la Mission Agenda 21 de Pessac qui est à votre disposition pour enrichir en continu ce document avec vous : agenda21@mairie-pessac.fr.

# Rappel / la démarche développement durable de Pessac

## DÉFINITIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES AGENDAS 21 LOCAUX

Lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la France a adopté, comme 177 autres pays, un programme d'actions pour le 21ème siècle. Il s'agit de l'Agenda 21 qui comprend quarante chapitres et formule des recommandations en matière de pauvreté, de santé, de logement, de pollution de l'air, de désertification, de gestion des mers, montagnes et forêts, de gestion des ressources et de gestion des déchets. Le chapitre 28 de ce document intéresse tout particulièrement Pessac car il affirme le rôle essentiel que les collectivités territoriales doivent jouer en matière de développement durable. Le Développement durable est « Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre ceux des générations futures » Rapport Brundtland 1987
L'Agenda 21 est donc un projet territorial de développement durable qui regroupe une stratégie et un plan d'actions pour agir de façon concomitante et cohérente sur les 5 finalités du cadre de référence national et une démarche basée sur 5 principes méthodologiques :




## L'AGENDA 21 DE PESSAC

La ville de Pessac s'est engagée dans un Agenda 21 dès juin 2005. Depuis, 2 plans d'actions ont été adoptés.

**Un 1er plan d'actions 2007/2011 réalisé à 96 %**

Le 1er plan d'actions Agenda 21, composé de 64 actions concrètes a été adopté en juillet 2007, mis en œuvre durant 4 ans et évalué en 2010/2011 avec l'aide d'un prestataire extérieur. Agents municipaux, associations, entreprises, acteurs du développement durable, habitants... plus de 1000 participants ont contribué à cette évaluation via des enquêtes, réunions ou encore des forums publics. L'ensemble de ces outils a permis de dégager des pistes d'amélioration afin de construire ensemble un acte 2 plus ambitieux, citoyen et solidaire. Le bilan final des 64 actions est consultable sur http://agenda21.mairie-pessac.fr/pdf/BILAN_A21.pdf et les résultats de l'évaluation sont présentés sur http://agenda21.mairie-pessac.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=42&Itemid=79.

**Un 2e plan d'actions 2012/2014 qui se termine**

Le 2e plan d'actions Agenda 21 , issu de la concertation et d'une démarche prospective participative, intègre un Plan Climat élaboré dans le cadre de la démarche Cit'ergie® (il est consultable (sur http://agenda21.mairie-pessac.fr/images/pdf/Plan_A21_ADOPTE_Pessac.pdf). Adopté le 15 novembre 2012 à l'unanimité par le Conseil Municipal, il comprend 21 défis et 81 actions pour le développement durable du territoire pessacais. Il a pour objectif de renforcer la mobilisation éco-citoyenne, de poursuivre l'intégration du développement durable dans tous les projets et quartiers de Pessac, de renforcer la mobilisation des acteurs, entreprises, partenaires et gros consommateurs au service d'un territoire durable. Il a fait l'objet d'un suivi en continu, formalisé chaque année dans le Rapport de DD, téléchargeable sur http://agenda21.mairie-pessac.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=72&Itemid=102.

Conformément aux orientations de la nouvelle équipe municipale, ce 4ème Rapport Développement durable est l'occasion de dresser le bilan final du 2ème Plan d'actions, en présentant la synthèse des réalisations et pistes de progrès sur les 81 actions de l'Agenda 21 pessacais ainsi que les nouveaux enjeux, qui serviront de base à la concertation pour la co-production de l'acte III de l'agenda 21 de Pessac 2015-2020 et à la co-définition des perspectives pour le développement durable du territoire à moyen/long terme.

De façon globale sur les 81 projets du 2ème Plan d'actions, **74 projets, soit 91,5 % des actions sont engagées à fin septembre 2014 :**

- 49 actions, soit 60,5 % des actions sont très avancées ou réalisées
- 20 actions, soit 24,5 %, sont en cours de réalisation
- 5 actions, soit 6 %, sont à l'étude ou en cours d'élaboration
- 6 actions, soit 7,5 % sont arrêtées, suspendues, à redéfinir
- 1 seule n'a pas démarré (Charte écophyto de territoire)

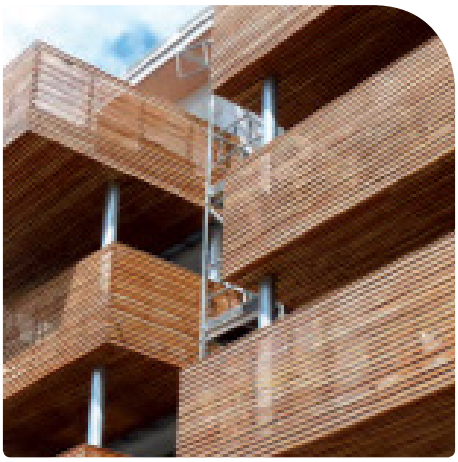
Les 25 actions visant l'amélioration continue de l'éco-responsabilité municipale pour renforcer l'intégration du DD dans le fonctionnement, les pratiques et projets municipaux, sont signalées par le logo de la Ville dans le tableau ci-après.

Ce 2ème Plan d'actions, résumé dans ce 4ème Rapport, se caractérise par les principales réalisations suivantes :

- l'obtention du label qualité Cit'ergie pour la politique menée en matière d'énergie -climat, la poursuite du programme de rénovation énergétique du patrimoine municipal et d'optimisation de l'éclairage public, l'engagement d'une étude sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique, l'actualisation du Plan communal de sauvegarde, la poursuite de la démarche d'urbanisme durable,
- une prise en compte accrue du phénomène de précarité énergétique, la poursuite du développement des jardins partagés, la mise en place du nettoyage écologique des crèches, l'engagement des audits de qualité de l'air intérieur des écoles et crèches
- la poursuite de l'entretien durable des espaces verts et le développement de la démarche municipale Ecophyto, l'opération Mac'eau ayant permis l'équipement de 5000 logements en matériel hydro-économes grâce à la mobilisation des habitants et bailleurs sociaux, la poursuite des inventaires biodiversité et l'identification des corridors écologiques pour préfigurer la trame verte et bleue de Pessac,
- l'ouverture du Portail @ssociatif et le développement de la dématérialisation, la poursuite de la prise en compte du développement durable dans les achats et contrats, l'intégration de 23 % de produits bio dans la restauration collective
- l'élaboration concertée du Projet Educatif de Territoire et la mise en place de parcours éducatifs Environnement et Développement durable, le déploiement de 15 ateliers écogestes dans le cadre du plan de formation DD des agents et le développement de la campagne « #mongesteàmoi » pour diffuser l'agenda 21 citoyen ...

# Finalité SOLIDARITÉ

## Notre défi commun : Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations


### RAPPEL DU CONTEXTE LOCAL

Les principaux enjeux de développement durable présentés dans les précédents rapports développement durable pointent les caractéristiques pessacaises suivantes :

- Selon le recensement INSEE 2011, Pessac compte **58 743 habitants et 25 594 ménages. 35,6 % d'entre eux sont des personnes isolées** (9120 personnes seules) et 61,2 %, soit 15 725 sont des familles, dont 2507 familles mono-parentales, 6 469 couples avec enfants et 6 749 couples sans enfants
- **Une situation sociale globalement satisfaisante, mais des inégalités persistantes :** Ainsi, 2558 ménages vivent sous le seuil de de pauvreté en 2009, ce qui correspond à un taux de pauvreté de 11% des ménages pessacais contre 15% en moyenne au niveau national, pour la France métropolitaine (Étude nationale du COMPAS réalisée en 2012).
  **Une situation de l'emploi préoccupante,** notamment pour les chômeurs longue durée, les jeunes, les habitants des quartiers « politique de la ville » et les seniors. Le taux de chômage est de 12,5 % en 2011 contre 9,5 % en 2006 (RPP INSEE).
- Une population jeune plus importante à Pessac qu'en moyenne régionale (41,5 % de moins de 30 ans en 2011- RPP INSEE), liée notamment à la présence du campus universitaire, mais u**ne tendance au vieillissement de la population à anticiper** et des solidarités intergénérationnelles à développer.
  Les projections démographiques de l'A'Urba estiment qu'1 pessacais sur 4 sera âgé de 60 ans et plus en 2030 soit un quasi-doublement de cette part de la population.
- **Des besoins en logements de qualité accessibles à tous :** Pessac dispose d'un parc de 26 749 logements en 2011, composé à 56,5% de maisons et 42,9 % d'appartements. Selon la Préfecture, Pessac compte 28% de logements sociaux au 1er janvier 2012, contre 22% en moyenne sur la CUB qui en compte 71 721.
  60,6 % des résidences principales, soit 16 214 logements ont été construits avant 1975 (date de la 1ère réglementation thermique) à Pessac.

Ainsi, selon les derniers éléments du recensement INSEE, Pessac compte un parc de +14,6 % de logements par rapport au recensement de 1999. En 2011, Pessac compte 52,9 % de propriétaires et 44,6% de locataires. Plus d'un tiers des ménages (35,5% en 2011) ont moins de 4 ans d'ancienneté d'emménagement à Pessac et près de la moitié sont présents depuis plus de 10 ans (49,3% des ménages en 2011).

## BILAN 2012/2014 SUR LA FINALITÉ SOLIDARITÉ

Dans le cadre de son 2ème plan d'actions Agenda21, la Ville a souhaité faire de la Solidarité et Cohésion sociale une priorité de son Agenda 21, au travers de 4 défis et objectifs prioritaires 2012-2020 :

- Solidarités locales pour le logement : **Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté et les inégalités en contribuant au droit au logement durable pour tous**
- **Solidarités locales pour l'emploi et l'insertion : Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté et les inégalités en facilitant l'insertion sociale et professionnelle de tous les pessacais**
- Solidarités écologiques : **lutter contre les inégalités écologiques (précarité énergétique, alimentaire...), promouvoir l'innovation sociale et le Développement durable pour tous**
- Solidarité internationale : **Développer la solidarité et la coopération décentralisée entre territoires**

Au 1er septembre 2014, sur 19 projets Agenda21 concourant à la solidarité, 15 sont en cours de réalisation ou très avancées, 2 à l'étude et 2 arrêtés ou en cours de redéfinition. 104 agents, soit 10,75 % de l'effectif municipal permanent, agissent au quotidien pour la solidarité entre territoires et générations.
L'année 2013/2014 a été marquée par l'élaboration d'un focus logement dans le cadre de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux), avec les partenaires concernés (bailleurs sociaux notamment), la poursuite des projets de solidarité écologique et de rénovation durable des quartiers inscrits au Contrat de solidarité et au Contrat Urbain de cohésion sociale, ainsi que l'élaboration interne d'un diagnostic de caractérisation de la précarité énergétique à Pessac.

| **DÉFI N°1 / SOLIDARITÉS LOCALES POUR LE LOGEMENT :** Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté et les inégalités en contribuant au droit au logement durable pour tous – 8 actions | |
|---|---|
| **ACTION 1 / Programme partenarial de Rénovation durable de l'écoquartier Arago** | Issu d'un diagnostic participatif global réalisé en 2007-2008, et engagé en phase opérationnelle par Domofrance depuis fin 2011, le projet voit l'achèvement des travaux de :<br>• Réhabilitation BBC de 524 logements, changement d'image du quartier avec installation des balcons, isolation des façades et changement complet des menuiseries : la consommation énergétique a été divisée par 4,de 275 KwhEP/m².an à 72 en moyenne.<br>• Restructuration des espaces verts de pieds d'immeubles, espaces privés et parkings<br>• Dé-construction de 2 bâtiments et diversification de l'habitat avec reconstruction en cours de 138 logements à haute performance énergétique.<br>Un travail important d'accompagnement des habitants a été mené : accompagnement social, insertion professionnelle sur les chantiers de travaux, travail photographique autour de la mémoire du quartier, ateliers de formation au bricolage et jardinage...<br>>> Le travail de renouvellement urbain se poursuit pour mieux intégrer le quartier dans son environnement, faciliter les déplacements des habitants en lien avec l'arrivée du tramway début 2015 et améliorer la qualité des équipements : réflexion sur l'entrée du quartier, l'avenue de la Châtaigneraie, les liaisons douces piétons cyclistes, les équipements, le lien avec le parc de Camponac, la Méridienne verte, la requalification du centre commercial..... |
| **ACTION 2 / Démarche partenariale de réhabilitation des résidences du Burck** | L'ensemble immobilier du BURCK, patrimoine des années 1960, se compose de 10 copropriétés et de 1 203 logements. Les enjeux de sa rénovation sont multiples : améliorer le quotidien des habitants en réhabilitant leur habitat ; favoriser la mixité sociale ; changer l'image du quartier. Suite à un travail de repérage des copropriétés dégradées (2007), la CUB a décidé d'engager à titre expérimental une étude sur le quartier, en partenariat avec Pessac et Mérignac. Il s'agissait notamment pour la CUB de faire du Burck un site pilote en vue de la mise en œuvre d'un règlement d'intervention financier. Les Villes de Pessac et de Mérignac ont missionné l'association PACT Habitat et Développement afin de mener une étude pré-opérationnelle en 2013. Il s'agissait de disposer de scénarios de travaux réalistes, applicables à l'ensemble des copropriétés. Une convention entre les 2 Villes a été signée en 2013 pour fixer les participations à l'ingénierie et au poste de Chef de projet de l'opération (recruté en mars 2012). Une convention-cadre pour l'ensemble des copropriétés (actions d'accompagnement, de sensibilisation et de veille) a été formalisée et un projet de convention d'OPAH pour la copropriété des Héliotropes, qui s'était portée volontaire. L'engagement de tous les copropriétaires vers un programme de travaux à terme reste à conforter, par la mise en place d'une mission d'appui-animation- suivi partenariale du projet. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 3 / Eco-construction de nouvelles résidences sociales** | 3 projets de résidences sociales sont programmées pour une livraison 2015 sur les 2 écoquartiers de Pessac selon les normes BBC : 1 résidence sociale et 1 résidence intergénérationnelle de 12 et 40 places dans l'écoquartier du l'Artigon par Aquitanis dont l'étude de faisabilité et le projet social viennent d'être finalisés ; 1 résidence jeunes travailleurs de 30 places Moov'access construite par Domofrance dans le cadre du projet de rénovation durable du quartier Arago. Pour mémoire, ces nouvelles résidences viennent compléter l'offre d'hébergement à vocation sociale de Pessac : ouverture en 2008 de la Maison relais de 18 places d'hébergement ; ouverture en 2011 puis en 2013 de 2 lieux d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales et pour leurs enfants gérés par la Maison de Simone. |
| **ACTION 4 / Plan de gestion solidaire et durable de la Cité Frugès** | Un Plan de gestion de la Cite Frugès a été approuvé en Conseil Municipal en juillet 2010. Un dispositif d'aide aux travaux de rénovation (guichet unique) intégrant le respect des principes patrimoniaux et du DD (rénovation toitures et façades) a été validé en septembre 2011 et opérationnel depuis 2012. Ce dispositif partenarial d'aide aux travaux intègre un dispositif de co-financement en fonction de la situation financière et sociale des familles. D'un montant de 21000€/an, il est financé à parité par la Ville de Pessac et la Région Aquitaine et permet l'accompagnement de la rénovation de 5 logements par an. En parallèle, une démarche partenariale multi-sites Le Corbusier s'engage afin de déposer un dossier de candidature conjoint au patrimoine mondial de l'Unesco. |
| **ACTION 5 / Plan de mise en accessibilité handicap des équipements publics municipaux** | La Ville de Pessac poursuit la mise en œuvre du plan de mise en conformité de ses bâtiments recevant du public. Ce plan a été formalisé en 2010 après la réalisation d'audits analysant l'accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes souffrant de toute forme de handicap conformément aux orientations de la Loi Handicap de 2005. Pour rappel, près de 2500 non-conformités à la Loi 2005 avaient été relevées. Dès 2012, la Ville a alloué 300 000 € TTC/an de budget au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la mise en œuvre de ce plan. Entre 2011 et 2013, environ 1,3 millions d'euros ont ainsi été investis pour réaliser ces travaux. >> A ce jour, 67 bâtiments municipaux sont rendus accessibles.<br>> Suites : Poursuite et adaptation du programme avec les futurs agendas d'accessibilité programmés. |
| **ACTION 6 / Impulser la rénovation énergétique de la RPA des Tulipes** | Sur Saige, la résidence pour personnes âgées des Tulipes gérée par le CCAS propose 43 logements ainsi qu'un foyer restaurant ouvert aux retraités pessacais [résidents de proximité] (40 repas par jour, 6 jours par semaine). Des contacts ont été pris par le CCAS et la Ville de Pessac auprès du propriétaire Logévie pour engager la rénovation de cet équipement. Ainsi, un audit énergétique, de sécurité, de qualité de l'air intérieur et d'accessibilité de la RPA des Tulipes a été lancé en 2014. |
| **ACTION 7 / Observatoire du Logement social** | Une démarche interne inter-services a été mise en place pour améliorer la connaissance et le suivi du parc de logement social à Pessac : état et situation du parc, constructions neuves et projets déposés. Ainsi, au 1er janvier 2013, la part de logements sociaux à Pessac est de 28 %. Une analyse qualitative a été menée de façon partenariale dans le cadre de l'Analyse des Besoins sociaux pour mieux connaître et partager les problématiques d'accès et de maintien dans le logement des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficulté.<br>> Poursuite et actualisation annuelle via l'Analyse des Besoins Sociaux menée par le CCAS. |
| **ACTION 8 / Participation à l'élaboration d'un Programme d'aide aux propriétaires occupants modestes pour rénover ou adapter leur logement (PIG CUB)** | Un 1er Programme d'intérêt général (PIG) CUB 2008-2011 a été mis en place mais ses objectifs n'ont pas été atteints, le dispositif d'animation n'ayant pas permis de mobiliser suffisamment le secteur privé pour participer à la politique de logement social des villes en résorbant l'habitat indigne et/ou énergivore. En 2013, la CUB a validé un second PIG « Un logement pour tous au sein du parc privé CUB ». Il vise à améliorer l'habitabilité des logements, lutter contre l'habitat indigne, améliorer la performance énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, pour développer une offre locative à loyers maîtrisés sur l'agglomération. Il prévoit d'aider 100 propriétaires occupants et 100 propriétaires bailleurs sur 5 ans sur toute la CUB, par une aide au financement de travaux et une assistance technique, assurée par l'organisme IN'CITES, chargé de déployer la démarche et accompagner les propriétaires en proximité ; des 1ers contacts doivent avoir lieu d'ici fin 2014 avec chaque commune.<br>> A Pessac, le PIG 2014-2017 prévoit d'aider 15 propriétaires occupants et 20 propriétaires bailleurs.<br>>> Suite à l'étude Précarité énergétique de Pessac (cf. action 14), un redimensionnement de ce dispositif à la hauteur des besoins et capacités financières des collectivités serait à étudier |

| **DÉFI N°2 / SOLIDARITÉS LOCALES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION :** Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté et les inégalités en facilitant l'insertion sociale et professionnelle de tous les pessacais – 5 actions | |
|---|---|
| **ACTION 9 / Actions d'accompagnement vers l'emploi des publics vulnérables** | Au 15 Janvier 2014, Pessac comptait 3 648 personnes inscrites comme demandeur d'emploi Catégorie abc. La Direction Emploi, Formation et Insertion professionnelle de la Ville avec le PLIE des Sources et la Mission Locale offrent des accompagnements renforcés et individualisés aux demandeurs d'emploi : développement d'ateliers (ateliers collectifs de recherche d'emploi, ateliers culture et vie citoyenne,...), de dispositifs d'insertion (clause sociale dans les marchés publics, chantiers éducatifs, formations, parrainages...), de partenariats pour faciliter l'accès à l'emploi : structures d'Insertion par l'Activité Économique, Club des Entreprises, Service public de l'emploi...<br>> En 2013, 1182 jeunes pessacais ont bénéficié d'un accompagnement à la construction de leur parcours professionnel par la Mission Locale et 422 adultes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé vers l'emploi par le PLIE<br>> 27 jeunes ont bénéficié des chantiers éducatifs<br>> 41 352 heures d'insertion réalisés via la clause sociale sur le territoire, ce qui a généré 26 ETP.<br>> 209 ETP générés par les 7 structures d'Insertion par l'Activité Économique du territoire. |
| **ACTION10 / Accompagnement vers l'emploi des agents en contrat aidé, d'apprentissage ou alternance** | La ville de Pessac assure une mission d'employeur social et d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et des jeunes. Depuis 2010, un agent conseiller en insertion professionnelle accompagne les agents en emplois aidés ou précaires dans la définition de leur projet, leur parcours de formation et d'insertion professionnelle, de façon adaptée à la situation et aux besoins de chacun.<br>> En 2013, 21 personnes ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif, dont :<br>• 9 contrats d'apprentissage, 2 ont validé leur diplôme en juin, 4 continuent leur scolarité en 2014<br>• 8 contrats d'accompagnement à l'emploi dont 5 sont sortis<br>• 4 emplois d'avenir pour une durée de 3 ans |
| **ACTION 11 / Démarche d'accompagnement vers l'emploi des agents en situation de handicap** | Mise en place en 2011 et animée par un Chargé de mission santé handicap, cette démarche partenariale pluriannuelle se déroule en plusieurs étapes :<br>• Conventionnement avec le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) afin de faciliter le recrutement et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.<br>• Lancement d'un plan d'action triennal 2012-2014, commun avec le CCAS, d'un montant d'aide de plus de 460 000 €, et portant sur 3 axes : ouverture sur le handicap (actions de communication, de sensibilisation, d'accessibilité et de collaboration avec le secteur protégé) ; maintien dans l'emploi (actions d'aménagement de postes, de prévention et de cadrage des procédures) ; recrutement (actions pour développer le recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi).<br>> En 2013, le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 9,73 % à la mairie de Pessac<br>> En 2013, 29 Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi ou assimilés ont été aidés et accompagnés et 6 reclassés ; 233 agents ont été formés ou sensibilisés au handicap. |
| **ACTION 12 / Dispositifs pour l'insertion et l'engagement citoyen des jeunes de moins de 25 ans : Bourses Bafa citoyen et Services civiques pour les jeunes** | Face à la crise et à l'augmentation du taux de chômage et des difficultés d'insertion des jeunes, la Ville de Pessac, consciente que les jeunes représentent une ressource majeure pour le territoire, a décidé de s'engager en 2012 sur 2 dispositifs :<br>- la mise en place de 28 passeports pour l'animation chaque année (20 bourses pour financer le BAFA aux jeunes pessacais de 17 à 25 ans sur candidature et en échange d'un temps d'engagement civique bénévole pour la Ville/ 8 postes réservés d'animateurs assistants avec paiement du BAFA), permettant à terme la structuration d'une filière professionnalisante sur les métiers de l'animation. Ce dispositif se poursuit avec 28 bourses proposées aux jeunes pessacais désirant s'engager dans le champs de l'animation en contrepartie d'un stage pratique au sein des ALSH municipaux.<br>- le recrutement de 7 jeunes volontaires en service civique pour une durée de 6 à 12 mois, avec accompagnement personnalisé des jeunes retenus pour élaborer leur projet d'avenir. Avec l'agrément de l'État, ce dispositif a accueilli 7 jeunes fin 2012/début 2013, 8 jeunes en 2013/2014 dont trois avec des missions en lien avec le développement durable, pour un budget de la Ville de 7 000€ en 2013. |
| **ACTION 13 / Extension de la Plateforme des services aux publics – Maison du droit de Saige** | Créée en 1995 dans l'objectif d'accompagner les usagers dans leurs démarches quotidiennes pour un meilleur service rendu, la Plateforme des Services au Public devient Maison du Droit en 1997 et de la Médiation en 1999. Situé sur Saige, dans un local de 80 m² mis à disposition gratuitement par Domofrance, la Plateforme propose un accueil juridique permanent et une orientation vers des permanences spécialisées dans différents domaines de la vie quotidienne. |

| | |
|---|---|
| | Au regard de l'évolution de la fréquentation de cet équipement, les locaux sont inadaptés : 7463 personnes reçues en 2013 contre 700 en 1995 ; 31 intervenants permanents et 16 intervenants ponctuels se partagent les bureaux. Une extension est envisagée, pour agrandir et requalifier cet équipement, le rendre plus lisible et plus attractif et en faire un équipement de référence et de qualité confortant la centralité du quartier. Aujourd'hui, l'hypothèse retenue est de déplacer la Plateforme dans les locaux de la résidence étudiante de Domofrance. Une négociation est en cours sur le prix entre Domofrance et la ville.<br>> En 2013, 7463 personnes reçues à la Plateforme des Services au Public – Maison du droit, dont 2127 reçues en permanences individualisée par les partenaires. |

| **DÉFI N°3 / SOLIDARITÉS ÉCOLOGIQUES :** lutter contre les inégalités écologiques, promouvoir l'innovation sociale et le Développement durable pour tous – 4 actions | |
|---|---|
| **ACTION 14 / Programme partenarial de prévention et lutte contre la précarité énergétique** | Dans le cadre du Contrat de Solidarité, la Ville et le CCAS ont souhaité mettre en place un programme de prévention et de lutte contre la précarité énergétique, basé sur la réalisation d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs. Mené fin 2013-début 2014 avec l'appui d'un prestataire extérieur il dénombre 1 730 ménages pessacais en situation de précarité énergétique (en prenant en compte les auto-restrictions) soit 7 % des ménages (contre 25 % au niveau national). 10 900 ménages pessacais sont potentiellement éligibles aux aides de l'ANAH, dont 5800 habitant des logements d'avant 1975. Une rénovation thermique lourde (objectif BBC) permettrait potentiellement de faire sortir 74 % des ménages de la précarité énergétique et nécessite la mobilisation de tous les partenaires et dispositifs existants : CUB/ PLH- PIG, ANAH/ Programme habiter mieux, GIP FSL, CAF, CARSAT, Ademe, CG, Région, Etat... Il est proposé d'engager d'ici fin 2014 leur mobilisation en 3 étapes : 1/partage et enrichissement qualitatif de cette étude, 2/ Etat des lieux partenarial des mesures existantes et analyse de leur impact, 3/ Co-construction en 2015 d'un programme d'actions partenarial de prévention et lutte contre la précarité énergétique en lien avec le projet de guichet unique de rénovation énergétique de la CUB.<br>> 1730 ménages pessacais (soit 7%) en situation de précarité énergétique ; 71 % du parc de logements pessacais en classe énergétique D, E, F, G (INSEE 2008)<br>> En 2013, 898 ménages bénéficiaires des aides sociales facultatives du CCAS ; 55 ménages soutenus et accompagnés par le CCAS via le bouclier énergétique ; 183 pessacais conseillés par les Espaces Info Energie pour rénover leur logement ; 46 pessacais aidés via l'éco-chèque Région, ... |
| **ACTION 15 / Mesures de lutte contre la précarité alimentaire** | Dans le cadre du Contrat de solidarité 2012-2014, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour lutter contre la précarité alimentaire des ménages en difficulté :<br>• Mise en place du Bouclier Familial dès 2011 pour améliorer le taux d'utilisation de la restauration scolaire par les familles à bas revenus : 74 000€ par an sont consacrés à l'adaptation continue des politiques tarifaires de la Ville et du CCAS au niveau des revenus<br>• Mise en place de Paniers d'AMAP SELidaires et Système d'Échanges local pour tous pour faciliter l'accès et la participation des personnes vulnérables aux solutions alternatives de consommation proposées par l'association Terre d'ADELES dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville : chaque année, 10 familles modestes bénéficient ainsi de paniers de produits bio et locaux<br>• Étude de faisabilité d'un bistrot-épicerie solidaire menée avec les associations de distribution alimentaire de Pessac en 2012-2013 ; la pertinence de l'action a été approuvée par tous et la Ville est actuellement en recherche d'un porteur de projet et de partenaires pour finaliser l'opération.<br>• Développement des jardins partagés et familiaux (cf action 46) |
| **ACTION 16 / Sensibilisation au développement durable pour tous et accompagne-ment des démarches DD des centres sociaux** | Suite au projet expérimental « Atelier Econome » qui a concerné 50 familles en 2010/2011 et a permis de réaliser 20 à 25 % d'économie sur la consommation électrique ; 60 % d'économie sur la consommation eau, la Plateforme des Services au Public poursuit cette action en organisant des ateliers de sensibilisation FLASH (Formations, Liens, Actions de Sensibilisation des Habitants) en lien avec ses partenaires historiques (EDF, Lyonnaise des eaux, Gaz de bordeaux, FSL, Maison de l'eau) sur la thématique des gestes économes, en partenariat avec les centres sociaux et associations.<br>Le centre social de Saige s'est lancé dans un Agenda21 en 2011 qui s'est traduit par une forte mobilisation des salariés, et a bénéficié de l'accompagnement des Juniors du DD de la CUB en 2012-2013 pour finaliser son Agenda21. Le 1er plan d'actions 2013-2016 a été adopté en septembre 2013 et comprend 5 axes de travail et 28 actions.<br>Les centres sociaux de l'Alouette et Châtaigneraie Arago ont intégré le développement durable à leur projet d'établissement et développe diverses actions et animations d'éducation au DD : ateliers cuisine solidaire et biologique, atelier récup', sensibilisation aux économies d'eau, d'énergie et au tri des déchets...<br>> En 2013, 27 personnes sensibilisées aux gestes économes lors de 2 FLASH<br>> 3 centres sociaux de Pessac engagés dans une démarche DD |

| | |
|---|---|
| **ACTION 17 / Démarche haute qualité développement durable du contrat de solidarité** | En juillet 2010, à l'initiative de la Ville et du CCAS, un accord-cadre partenarial pour l'expérimentation de la territorialisation des politiques d'action sociale a été signé entre la Ville, le CCAS, la CAF, l'État et le Département. Après une démarche participative ayant mobilisé plus de 200 acteurs en 2011-2012, un Contrat de solidarité a été coproduit et adopté à l'unanimité par les élus lors du Conseil municipal d'octobre 2012. Intégrant les principes et finalités du développement durable, il vise à lutter contre les inégalités et la précarité (logement, revenu-ressources, emploi-formation, santé, gouvernance) ; favoriser l'épanouissement humain et citoyen (culture, sport, éducation- parentalité, citoyenneté).<br>Fin 2012, la Ville de Pessac a été retenue à l'appel à projets du Conseil Général de la Gironde pour la déclinaison locale du Pacte de Solidarités Écologiques. Elle a bénéficié de 2013 à 2014 de sessions de formations-actions en binôme Ville/MA21 CCAS avec les autres villes lauréates et d'un accompagnement méthodologique sur site, afin de croiser les approches entre développement social et développement durable, questionner les pratiques de chacun, identifier les enjeux communs, les acteurs et bonnes pratiques de solidarités écologiques existantes, proposer des actions nouvelles.<br>> Intégration d'actions pour la lutte contre les inégalités écologiques dans le Contrat de solidarité, les activités du CCAS et le plan d'actions Agenda 21 : précarité énergétique, précarité alimentaire, santé environnement, jardins partagés, … |

| **DÉFI N°4 / SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :** Développer la solidarité et la coopération décentralisée entre territoires – 2 actions | |
|---|---|
| **ACTION 18 / Coopération décentralisée avec Banfora (Burkina Faso)** | Un 1er protocole de coopération décentralisée entre Pessac et Banfora a été signé en décembre 2010, pour « favoriser le dialogue entre les cultures et associer l'ensemble des acteurs de leurs territoires respectifs dans une démarche commune de développement durable ». 4 thèmes principaux sont retenus pour les premiers échanges : l'éducation, l'aménagement urbain, l'accès au numérique, la prévention santé. De 2011 à 2013, plusieurs échanges associant l'ensemble des acteurs ont permis d'approfondir la connaissance réciproque des enjeux, spécificités, besoins et projets des deux villes. Le 29 mars 2012, le Conseil Municipal de Pessac a approuvé à l'unanimité l'engagement d'un premier projet concret co-financé par les 2 villes : le projet Cœur de Mères de construction d'un centre de formation et de ré-insertion pour jeunes filles-mères, abandonné fin 2012 par la nouvelle équipe burkinabaise. |
| **ACTION 19 / Sensibilisation des habitants à la Solidarité Internationale** | Organisées chaque année en novembre depuis 2008 par le Collectif associatif « SSI Pessac » avec l'appui de la Ville, la Semaine de la Solidarité Internationale a pour objectif de sensibiliser des publics diversifiés aux enjeux et projets de Solidarité internationale. Plusieurs animations autour de thématiques diverses sont organisées chaque année la 3ème semaine de novembre, comme notamment en 2013 : Festival Alimenterre sur les enjeux de gouvernance alimentaire, les droits humains, le mieux vivre-ensemble, le partage des cultures et promotion de la paix, la consommation responsable,...<br>(www.lasemaine.org). |

## ET DEMAIN ? NOUVEAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ :

Animer la mise en synergie des partenaires pour une politique sociale de rénovation durable de l'habitat, développer la lisibilité et mise en cohérence des dispositifs d'aide aux propriétaires et locataires modestes (PIG, programme Habiter mieux...) en lien avec la CUB

Contribuer au droit au logement durable pour tous dans une logique de parcours résidentiel et de mixité sociale, encourager l'élaboration d'une politique foncière d'agglomération

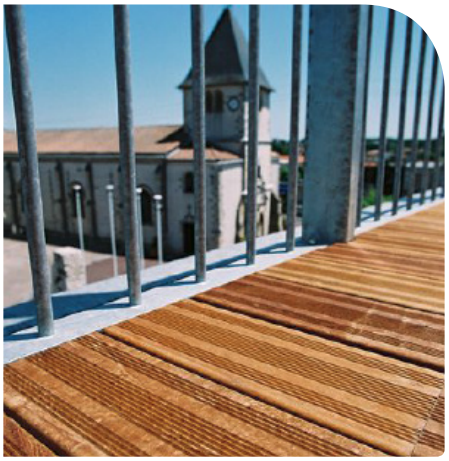
Poursuivre la déclinaison du Pacte local de solidarités écologiques pour lutter contre toutes les précarités (énergétiques, alimentaires, mobilités...) et renforcer la prévention ; Promouvoir le développement social local et les solutions locales alternatives renforçant les solidarités de proximités : économie collaborative, SEL, jardins partagés, épicerie solidaire …

Renforcer l'accompagnement vers l'emploi et la coordination des acteurs et dispositifs d'insertion, développer l'Economie Sociale et solidaire

# Finalité CLIMAT

## Notre défi commun : lutter contre le changement climatique et préserver la qualité de l'air







## RAPPEL DU CONTEXTE GLOBAL

**Un réchauffement inéluctable... une adaptation inévitable**

Selon le 5ème rapport du GIEC, le constat est clair : nos émissions de gaz à effet de serre (surtout de CO2) à l'échelle mondiale augmentent de plus en plus vite, particulièrement depuis dix ans. Il conclue qu'il est indispensable de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre – et donc de réduire drastiquement nos émissions. Cette stratégie devra inclure « la sortie à long terme des énergies fossiles ». Limiter d'ici la fin du siècle la hausse des températures à 2 °C (seuil au delà duquel le système climatique pourrait connaître des cycles de dérèglement irréversibles) suppose de réduire les émissions mondiales entre 40 % et 70 % d'ici 2050 et de les ramener à un niveau « proche de zéro », d'ici la fin du siècle. Les deux décennies à venir sont de grandes opportunités pour réduire nos émissions, qu'il ne faudra pas manquer. La lutte contre le changement climatique nécessite donc des modifications profondes des pratiques individuelles et collectives afin d'améliorer significativement le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Selon le bilan énergétique réalisé par l'Agence locale de l'Energie en 2013, la consommation d'énergie finale sur le territoire de la ville de Pessac est d'environ 1325 GWh (114 ktep), soit une intensité énergétique de 22 650 kWh/hab. Le parc bâti (habitat/tertiaire) est le premier secteur consommateur (49%), juste devant celui des transports (43 %), puis de l'industrie (8%). Selon l'ALEC, la facture énergétique, qui correspond à ce que dépense l'ensemble des consommateurs sur le territoire de Pessac, représente plus de 121 millions d'€ TTC en 2010 et l'autonomie énergétique du territoire de Pessac, c'est-à-dire le rapport entre production d'énergie primaire (13 700 MWh) et consommation totale d'énergie finale (1 325 GWh) est d'environ 1 %.

## BILAN 2012-2014 SUR LA FINALITÉ LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de son 1er plan d'actions Agenda 21, la Ville a réalisé plusieurs actions en matière de lutte contre le changement climatique :

- Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments municipaux ; expérimentations de l'éco-construction des équipements municipaux ;Optimisation de l'éclairage public
- Développement de l'offre en transports en commun et en modes doux et des sensibilisations à l'écomobilité
- Optimisation de la flotte municipale et développement de la flotte à énergie alternative,
- Mise en place d'une démarche « quartiers durables »

Au travers de son 2ème plan d'actions Agenda21, la Ville a souhaité aller plus loin dans la lutte contre le changement climatique et pour la qualité de l'air, en s'engageant dans la démarche qualité Cit'ergie et en visant conformément au SRCAE et Plan Climat de la CUB à réduire pour l'ensemble du territoire de 20% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par rapport à 1990 (en visant -25% à -30%) dans la perspective du « facteur 4 » (-75% de GES) d'ici 2050, à économiser 20% de la consommation totale d'énergie (en visant -28,5%), et à porter à 23% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire pessacais (en visant +25%).

Sur l'ensemble du Plan d'actions Agenda 21, construit de façon transversale, 54 actions concourent à la lutte contre le changement climatique et pour la qualité de l'air et relèvent du Plan Climat Énergie de Pessac, selon les 4 objectifs 2012-2020 suivants :

- Energie : **Réduire d'au moins 20% nos consommations énergétiques et porter à 23% la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique pessacais d'ici 2020**
- Planification et aménagement durables : **Construire et aménager la Ville durable en intégrant le DD dans tous les projets**
- Transport -Ecomobilité **: Réduire l'empreinte carbone du territoire liée aux déplacements de 20% d'ici 2020 en visant un report modal de 8% des déplacements en voiture individuelle vers les transports en commun et les modes doux**
- Prospective et adaptation au changement climatique : Anticiper pour un cadre de vie sain et sûr pour tous

**Au 1er septembre 2014, sur les 17 projets Agenda 21 de cette finalité, 15 sont en cours de réalisation ou bien avancés, 2 sont à l'étude.** L'année 2013/2014 a été marquée par l'obtention du label qualité Cit'ergie en 2013, la poursuite du programme de rénovation énergétique des bâtiments municipaux et du Schéma d'optimisation de l'éclairage public, la préparation du PLU 3.1 en veillant à l'intégration du Développement durable, la poursuite du développement des aménagements doux favorables à l'éco-mobilité et la réalisation d'un prédiagnostic de vulnérabilité de Pessac au changement climatique.

| **DÉFI N°5 / ENERGIE :** Réduire d'au moins 20 % la consommation énergétique du territoire et développer les énergies renouvelables pour porter à 23 % la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique pessacais d'ici 2020 – 7 actions | |
|---|---|
| **ACTION 20 / Patrimoine Durable/Plan de rénovation énergétique, éco-construction et gestion économe du patrimoine municipal** | Sur la base d'audits menés en 2010 sur 25 bâtiments, un programme de travaux de rénovation énergétique a été engagé avec une enveloppe annuelle dédiée de 500 000 euros inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement. Entre 1998 et 2013, la ville a réalisé sur son patrimoine bâti une économie de 19% sur les émissions de CO2 et de 7% sur les consommations d'énergie primaire. Pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement sur Pessac, des diminutions de 35 % en énergie primaire et 37 % en CO2 restent à réaliser d'ici 2020. Depuis 2011,. Pour la période 2010-2013, 3,1 millions d'euros ont été investis (Enveloppe dédiée et budget courant) : remplacement de menuiseries, de chaudières et isolation de divers bâtiments (Ecoles Jules Ferry, écoles Joliot Curie en cours 2013-2014). De manière globale, la consommation d'énergie du patrimoine bâti ne s'infléchit pas encore suffisamment pour s'approcher des objectifs fixés (15 % supérieur aux objectifs) du fait notamment de l'évolution de l'usage du patrimoine (utilisation plus importante, augmentation des équipements électriques) et du décalage qu'il peut y avoir entre le temps des travaux et la mesure des résultats. En revanche, les résultats concernant les émissions de CO2 sont très proches des objectifs. |
| **ACTION 21 / Études et programme de développement des projets EnR municipaux** | La Ville ne dispose pas à ce jour de programme municipal de développement des EnR sur son patrimoine, sa dispersion sur le territoire pessacais ne facilitant pas le regroupement des besoins énergétiques et leur satisfaction par une installation EnR type réseau de chaleur. Cependant, conformément à la réglementation, la Ville étudie systématiquement pour tous les projets, les possibilités de leurs utilisations. Plusieurs installations solaires ont été mises en place sur des équipements sportifs et bâtiments scolaires, une chaufferie bois a été installée en 2013 à la serre du Bourgailh et plusieurs études sont en cours ou programmées : étude d'opportunité de méthanisation et de valorisation de Biogaz 2012-2013, étude pour une installation photovoltaïque sur le projet de salle Bellegrave 2011, étude photovoltaïque stade nautique 2012, étude chaufferie bois, ... |
| **ACTION 22 / Renouvellement du Schéma Directeur Aménagement Lumières (SDAL)** | Mis en place depuis 2003 avec le soutien financier du CG33 (FDAEC) et la mobilisation annuelle d'une enveloppe financière municipale de 200k€ à 500k€/an (2,8 millions d'euros au total), le SDAL a permis une baisse de la consommation d'énergie d'environ 22 % avec le changement de 45 % des points lumineux de Pessac (suppression des lampes à mercure et sodium, développement des LEDS), malgré l'augmentation du nombre de points lumineux de 6 %. La facture (570 000 € en 2013) a augmenté de 18 % du fait de l'augmentation du coût de l'énergie (abonnement inclus) de 46 %. Si des travaux de modernisation de l'éclairage public n'avaient été engagés, la facture aurait augmenté de 50 % en 10 ans. |
| **ACTION 23 / Programme de sensibilisation des usagers aux gestes économes** | Plusieurs actions de sensibilisation des agents et usagers des équipements municipaux ont été expérimentées en 2013-2014 : sensibilisation des scolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire et des Juniors du DD, des usagers des centres sociaux par les ateliers DD, des usagers et agents des bibliothèques et médiathèque dans le cadre de l'Agenda 21 de la Culture, des agents municipaux dans le cadre du Plan de formation des agents (cf détail des actions 48, 51, 53, 58, 60). Ces initiatives mériteraient d'être développées, suivies et évaluées dans le cadre d'un programme coordonné de sensibilisation aux Ecogestes, rythmé par des campagnes de communication engageantes partagées. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 24 / Schéma directeur territorial des énergies renouvelables** | Plusieurs installations EnR existent à Pessac : réseau géothermie de Saige- Domofrance, installation photovoltaïque de Géant Casino, Chaufferie Bois du Campus... et plusieurs études nouvelles sont en cours : chaufferie bois CHU, chaufferie bois Cap métiers,... Un 1er repérage collectif a été réalisé dans le cadre du Club climat Pessac en 2012 et 2013 avec les gros consommateurs. Le travail est à poursuivre dans le cadre du Club Climat CUB, et de la future compétence énergie de la métropole.<br>La CUB, dans le cadre de sa compétence réseau de chaleur, mène en partenariat avec Pessac une réflexion relative à la création d'un service public de chauffage urbain sur une partie de la commune de Pessac : Camponac, Arago, Châtaigneraie, Pontet, Lartigon, Saige. Les premiers éléments d'analyse technique (inventaire des besoins et des projets immobiliers, analyse du territoire en fonction des ressources) sont attendus pour fin 2014. |
| **ACTION 25 / Sensibilisation et mobilisation des acteurs pour la maîtrise de l'énergie** | 3 groupes de travail ont réuni les partenaires « gros consommateurs » de Pessac en 2012-2013 (CHU, Campus, Domofrance, Aquitanis, EDF, Flamel technologies, … ) afin d'étudier les différentes possibilités d'optimisation ou mutualisation énergétique sur le territoire. Cela a notamment permis d'intégrer les problématiques des hôpitaux Xavier Arnozan et Haut-Lévêque dans l'étude en cours de planification énergétique « Facteur 4 » de l'agglomération bordelaise de l'A'urba et de l'Alec.<br>Le travail est à poursuivre dans le cadre du Club Climat CUB, et de la future compétence énergie de la métropole. |
| **ACTION 26 / Opération Energies citoyennes** | • Initiés par l'ADEME pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les Espaces INFO ENERGIE sont mis en place sur tout le territoire français. Depuis 2010, la Ville de Pessac organise deux permanences mensuelles (sur rendez-vous auprès de la Mission Agenda 21), avec la participation financière de la CUB et du Conseil Régional d'Aquitaine. Ce sont les conseillers de la Maison de la Promotion Sociale qui interviennent à Pessac. 35 habitants en 2012 et 96 en 2014 ont été accueillis en permanences en mairie ou par téléphone. En 2013, l'ensemble des EIE de la CUB ont conseillé 183 pessacais.<br>• La CUB a lancé en 2012-2013 une démarche de mobilisation citoyenne autour des enjeux climatiques : « Les pionniers du climat », offrant un accompagnement personnalisé de 100 familles à travers de nombreuses animations visant à la fois la réduction de leurs consommations d'énergies et de leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'allègement de leurs factures. Sur les 100 familles volontaires, 10 étaient originaires de Pessac. Pour 2015, la CUB propose de faire évoluer le dispositif vers un accompagnement des communes volontaires dans le concours « Famille à énergie positive ». |

| **DÉFI N°6 / PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DURABLES:** Construire et aménager la Ville durable économe en intégrant le DD dans tous les projets – 6 actions | |
|---|---|
| **ACTION 27 / Poursuite de la Démarche Urbanisme Durable** | La ville de Pessac, engagée dans le label éco-quartiers pour son projet Arago, et signataire de la charte éco-quartiers en 2013, s'est engagée depuis 2010 dans la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme durable visant à fournir une feuille de route pour l'intégration du DD dans les projets d'aménagement urbain, et un cadre technique pour sa mise en œuvre opérationnelle et suivi, en lien avec la Charte nationale des écoquartiers signée en 2013. A partir de chaque ambition du label éco-quartier, la ville agrège et précise un certains nombre d'exigences qualitatives et quantitatives, qu'elle systématisera dans ses projets d'aménagements. Un livret éco-gestes destinés aux futurs résidents va être réalisé dans le cadre du projet Lartigon. Ce test vise ensuite à être systématisé. Un travail de recherche est mené sur les éco-matériaux afin d'envisager leur mise en œuvre. |
| **ACTION 28 / Programme « Fibre to the home »** | Afin de lutter contre la fracture numérique et à la demande des habitants non desservis, la Ville de Pessac s'est lancée en 2012 dans un partenariat avec Orange pour déployer la fibre optique et ainsi permettre la résorption des zones blanches mal desservies par l'ADSL. La ville est aujourd'hui éligible à plusieurs technologies : ADSL, VDSL2, Câble, FTTH. Cette couverture numérique de Pessac est nécessaire face au développement de l'e-administration et d'un service public moderne. Orange, opérateur retenu pour déployer la fibre optique sur la CUB, s'est engagé à déployer le réseau Fibre To The Home de 2012 à 2017 sur tout Pessac. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 29 / Participation à l'opération « Campus durable »** | Les objectifs du projet sont à la fois la mise en place d'une nouvelle organisation de la formation et de la recherche (structuration autour des 3 pôles : Sciences et Technologies, Biologie-Santé, Sciences Humaines et Sociales), l'amélioration de la vie universitaire et étudiante et également d'engager un vaste plan de rénovation immobilières. Le projet concerne 320 000m2 (Bordeaux 1, Bordeaux Segalen, 3 et 4) pour un coût total d'environ 775 millions d'euros (Financement : Etat, CRA et CUB). Le démarrage des travaux a débuté fin 2013 sur le Domaine sciences et Technologies. Une trentaine de bâtiments sont concernés par la rénovation visant des performances BBC rénovation pour 13 bâtiments, BBC neuf pour 3 bâtiments, RT2012 pour l'extension d'un bâtiment, certification HQE et BREEAM (certification internationale de qualité environnementale) pour 16 bâtiments, et enfin un bâtiment neuf à énergie positive. Les premières livraisons sont attendues pour fin 2014. |
| **ACTION 30 / Participation à l'élaboration du programme partenarial CUB de rénovation énergétique de copropriétés dégradées et logements sociaux** | En 2014, le nouveau règlement d'intervention de la CUB en faveur du logement social intègre la facilitation de l'accès au foncier communautaire pour les bailleurs sociaux, la refonte des aides à la pierre et celle des garanties d'emprunts. Les aides seront appliquées sur tout le territoire, y compris en ZAC communautaire. Environ 24 à 25M€ d'engagement par an sont prévus pour les aides à la pierre, à compléter par de l'investissement réalisé jusqu'à présent pour l'habitat en ZAC. Des contreparties sont demandées aux bailleurs, en termes de qualité de projet (typologie et surface, confort d'usage, performances énergétiques, économie d'eau, critères de développement durable, etc.), de gouvernance, mais également de transparence et d'accès aux données.<br>Sur la rénovation des copropriétés, une étude communautaire a été réalisée en 2007-2008 pour identifier les copropriétés « à surveiller ». 24 copropriétés ont été identifiées sur Pessac. Un règlement d'intervention est à l'étude par la CUB pour accompagner leur rénovation. |

| **DÉFI N°7/ TRANSPORTS ET MOBILITE :** Réduire l'empreinte carbone du territoire liée aux déplacements de 20% d'ici 2020 en visant un report modal de 8% des déplacements en voiture individuelle vers les transports en commun et les modes doux – 4 actions | |
|---|---|
| **ACTION 31 / Développement de l'offre en transports en commun et de l'intermodalité** | Pessac dispose de 7 stations de tram, 9 stations VCUB avec un total de 236 vélos en location libre service, 9 lignes de bus, 2 gares Sncf, 2 voitures en autopartage à Pessac centre (Citiz, anciennement Autocool) et de 410 places de stationnement dans 2 parcs relais. Le développement de l'offre en transports en commun se poursuit avec notamment 3 grands projets en cours ou à venir :<br>• **Création d'un Pôle Multimodal à Pessac Alouette** dans le cadre de l'extension du tram entre Bougnard et le carrefour de l'Alouette (prévu au printemps 2015). Des travaux sont également prévus pour faciliter la liaison directe entre les quais du tram et du train. Un parc relais de 150 places est en cours d'aménagement au pied du pont de l'Alouette.<br>• **Création d'une nouvelle liaison ferroviaire directe entre Pessac et le Médoc.** Le Conseil Régional, en coordination avec RFF et SNCF, procédera à partir de fin 2014 à l'aménagement du Triangle des Échoppes assurant des liaisons ferroviaires entre le Médoc et Pessac centre, avec des correspondances de et vers tous les TER Aquitaine desservant Pessac Centre.<br>• **Choix d'un nouvel exploitant pour le réseau de transports en commun de la CUB** en janvier 2015, avec une refonte du réseau Tram et bus. |
| **ACTION 32 / Plan piéton-vélo pour l'écomobilité et la santé** | En 2007, la CUB en partenariat avec la Ville de Pessac, ont élaboré un Schéma d'aménagement cyclable qui prévoit 110 km de voies douces aménagées, sécurisées et interconnectées.<br>• **Plan Pieton-vélo** : Plusieurs chantiers d'aménagements de la voirie ont été menés afin d'améliorer confort et sécurité des piétons et cyclistes dont le cheminement doux du Pontet jusqu'au campus en 2012-2013, après la concertation des riverains et copropriétaires du bois du Pontet. Fin 2013, Pessac totalise plus de 84km de voies douces, soit un taux de réalisation de plus 75%. Fin 2014, le bourg de Toctouctau sera aménagé d'une piste cyclable. En perspective, une maison du vélo est à l'étude à Pessac centre et sera proposée au titre du CODEV CUB 2015-2017<br>• **Aménagements et signalétique :** Optimisation des stationnements et liaisons douces sur la Zone industrielle et le Campus ; actualisation du Plan des pistes cyclables de Pessac en 2013,<br>• **Mise en place du dispositif «Pessac en marche»** qui prévoit, en concertation avec les syndicats de quartier et habitants, la création de nouveaux aménagements et l'amélioration de l'existant afin de favoriser la cohabitation pacifiée de tous les usagers, réalisés par la CUB sur le Fonds de proximité<br>• **Sensibilisation :** Promotion des modes alternatifs comme la marche, le vélo, l'autopartage, le covoiturage auprès des agents et habitants, sensibilisation des parents d'élèves et écoles à la mise en place de lignes de car-à-pattes; organisation de la semaine européenne de la Mobilité |

| | |
|---|---|
| **ACTION 33 / Plan de déplacements de l'administration (PDA)** | La Ville a engagé une réflexion et un programme d'actions afin de faire évoluer les modes de déplacements de ses agents. Ainsi, il a été mis en place plusieurs actions, et ce, dans l'attente de la formalisation d'un Plan de Déplacements Administration : remboursement par la collectivité de l'abonnement annuel TBC à hauteur de 67 % (210 agents concernés), mise à disposition des agents d'une plateforme de covoiturage accessible sur intranet depuis fin 2013, mise à disposition de tickartes pour les déplacements professionnels, vélos classiques et électriques, formations-animations concernant 120 agents (Eco-conduite, Semaine Européenne de la Mobilité). |
| **ACTION 34 / Développement et optimisation de la flotte municipale à énergie alternative** | Poursuite de la démarche d'optimisation de la flotte municipale initiée dans le cadre du 1er plan d'actions Agenda 21, afin de limiter son bilan carbone et la consommation de carburants : Création d'un pool de véhicules pour faciliter la mutualisation entre agents ; Suppression systématisée des véhicules légers diesel au profit de véhicules moins polluants (ou bien non-remplacement) ; Formations à l'éco-conduite des conducteurs réguliers de la Mairie (5 % des agents formés) ; Marché mutualisé pour l'achat de véhicules ; Projet d'Étude pour l'expérimentation des biocarburants (à lancer).<br>> En 2013, 32 % des véhicules de la flotte municipale sont à énergie alternative ; 148 litres de carburants sont consommés en moyenne par agent et par an. |

| **DÉFI N°8/ PROSPECTIVE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :** Mettre en place des outils et démarches qualité pour diminuer l'empreinte carbone de la Municipalité, poursuivre la démarche Cit'ergie, Anticiper et gérer les risques et aléas climatique– 2 actions | |
|---|---|
| **ACTION 35 / Cit'ergie® - Démarche qualité climat pour une sobriété carbone de la municipalité** | Avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région, Pessac s'est engagée fin 2012, dans une démarche de labellisation Cit'ergie qui est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens et déjà accordé à plus de 600 collectivités européennes. La démarche sert de cadre d'élaboration, de mise en œuvre, d'amélioration continue et de suivi du Plan Climat Energie territorial, intégré à l'Agenda 21. Cit'ergie permet de situer et d'analyser la qualité de sa politique et de ses actions en matière d'efficacité énergétique et de lutte contre le changement climatique à l'échelle de son territoire et au regard de ses compétences. Un audit poussé de l'ensemble des actions municipales a été réalisé par un expert indépendant mandaté par l'ADEME en avril 2013, qui a ainsi analysé plus de 1000 documents, délibérations, études et indicateurs... La Commission Nationale du label, a décidé d'attribuer le label à la Ville de Pessac en juin 2013, qui rejoint ainsi les 43 autres collectivités labellisées sur 78 engagées au niveau national. Avec cette labellisation de 4 ans, la commune va bénéficier d'un suivi annuel, constituant un véritable cahier des charges qualité pour améliorer en continu la démarche énergie-climat sur Pessac. Un nouvel audit est prévu en 2017. |
| **ACTION 36 / Démarche partenariale d'adaptation au changement climatique MA21/ DAU/DMG** | Action 36a : Étude vulnérabilité et adaptation de Pessac au changement climatique/ MA21<br>Le pré-diagnostic de vulnérabilité anticipe l'adaptation au changement climatique pour le territoire de Pessac et sa population. Ce travail interne d'analyse de l'exposition et la sensibilité de Pessac aux aléas climatiques (tempêtes, canicule, retrait-gonflement argile, ...), conjugué aux diagnostics d'émissions de gaz à effet de serre du territoire et au Bilan Carbone Patrimoine et Services, permettra de mieux cibler les domaines où la mairie pourra agir au regard du changement climatique, et servir de base au plan d'adaptation de Pessac au changement climatique 2015-2020.<br>Action 36b : Recherche action sur le risque argile/ DAU<br>Après plusieurs programmes de recherches, « D2SOU », programme national coordonné par le BRGM depuis 2009 et de nombreux partenaires et experts, est un projet de création d'outils à destination des aménageurs, des décideurs et des porteurs de projets pour aider la prise en compte globale et cohérente des différents aspects liés au sol et au sous-sol dans les modes de construction. Dans ce cadre, des expérimentations sont engagées sur 3 terrains d'étude, dont un à Pessac avec une maison -témoin à proximité de l'hôpital Haut Lévêque.<br>Action 36c : Plan communal de Sauvegarde et prévention des risques/ DMG<br>Le DICRIM de Pessac (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) indique les mesures de prévention, protection et de sauvegarde correspondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune, et précise notamment les consignes de sécurité à l'attention de chacun. Cette information préventive participe à une politique plus globale d'intervention des services municipaux au travers du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui définit l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population au regard des risques connus. Le PCS co-élaboré avec les services de secours, la Préfecture fait l'objet d'un arrêté municipal et d'une mise à jour annuelle. La dernière mise à jour a été effectuée en juin 2014. |

## ET DEMAIN ? NOUVEAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA QUALITÉ DE L'AIR À PESSAC

**Actualiser la stratégie locale de développement durable en lien avec la CUB et le futur Plan Climat Air Energie métropolitain, en cohérence avec les nouveaux enjeux et objectifs de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :**

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire pessacais de 40%** entre 1990 et 2030 et les diviser par quatre à l'horizon 2050 (facteur 4).
- **Réduire la consommation énergétique finale du territoire pessacais de 50 %** en 2050 par rapport à 2012 et porter le rythme annuel de baisse de l'intensité énergétique finale à 2,5 % d'ici à 2030 ;
- **Réduire la consommation d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à 2012**

Contribuer à la mise en place et au suivi des programmes intercommunaux de rénovation énergétique de l'habitat social et des copropriétés pilotés par la Métropole, Contribuer à l'objectif national de rénovation énergétique du parc ancien (Avant 2030, tous les bâtiments privés résidentiels dont la consommation en énergie primaire est supérieure à 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an doivent avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique)
Viser l'exemplarité énergétique et environnementale des constructions municipales et bâtir, chaque fois que possible, des bâtiments à énergie positive et à haute performance environnementale
Participer à la création de la plateforme intercommunale de la rénovation énergétique pilotée par la Métropole, chargée de l'accueil, l'information, le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement en lien avec les Espaces Info Energie

- **Porter la part des énergies renouvelables à 23%** de notre consommation énergétique finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % en 2030, Contribuer à la réflexion communautaire pour le développement des réseaux de chaleur
- **Développer les mobilités douces et les Plans de Déplacements Entreprises pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé.**



# Finalité BIODIVERSITE

## Notre défi commun : Préserver la Biodiversité, les ressources, les milieux naturels et agricoles et protéger la ressource en eau








## RAPPEL DU CONTEXTE LOCAL

Pessac est constituée d'une mosaïque d'espaces naturels publics et privés, qui en font sa spécificité de Ville-jardins et Ville-nature. Avec un territoire composé à 36,6 % de zones naturelles, agricoles et forestières, Pessac s'engage fortement dans la préservation des espaces, ressources et milieux naturels, notamment dans le cadre des travaux préparatoires du PLU 3.1 menés par la CUB. Le territoire pessacais compte ainsi :

- **1123 ha d'espaces verts et forestiers et 288 ha de zones agricoles dont 126 ha de vignes, soit 1411 hectares d'espaces naturels et agricoles préservés par le PLU (Plan Local d'Urbanisme)**
- **668 ha (17,2% de la surface totale) d'espaces protégés** au titre des EBC (Espaces Boisés Classés)
- **une coulée verte intercommunale de 2400 ha** sur Pessac et Mérignac, véritable « poumon vert » de l'agglomération, qui comprend 2 sites emblématiques : le Bois des Sources du Peugue en partie classé **Espace Naturel Sensible (environ 100 ha) et le Bourgailh (300 hectares)**
- **un patrimoine paysager riche, étendu et diversifié,** avec 4 zones qualifiées de remarquables au niveau floristique ou faunistique par l'Etat dans ses orientations régionales pour la gestion de la flore et de la faune : Toctoucau, le Bourgailh, Sauvage et Bacalan
- **330 hectares d'espaces verts et naturels gérés de façon durable par les 52 agents du service Espaces verts :**

  **100 hectares d'espaces verts gérés selon des procédés écologiques certifiés** ou en voie de l'être : 14 hectares labellisés Ecojardin en 2011 et 2012, 86 hectares de forêts communales gérés durablement et certifiés PEFC®, et 2,3 hectares consacrés au jardinage naturel au jardin d'ADELES

  **110 hectares d'espaces publics gérés par la Ville ont bénéficié d'inventaires biodiversité** réalisés par la Ville de 2008 à 2011 : Bois des Sources du Peugue, Bois des Roses, Cazalet, Fontaudin.
- **Des atouts et initiatives locales pour le maintien d'une agriculture urbaine de qualité :** 9 exploitations agricoles et viticoles, dont 1 exploitation bio de 1,65 hectares ; 6 points de vente directe producteurs-consommateurs et un relais AMAP ; un site démonstrateur en agriculteur urbaine et permaculture : le Jardin d'ADELES ; des jardins partagés en développement...

## BILAN 2012/2014 SUR LA FINALITÉ BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de son 1er plan d'actions Agenda 21 2007-2011, la Ville a réalisé plusieurs actions pour la préservation et la valorisation de la biodiversité :
Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts avec réduction drastique de l'utilisation des engrais et pesticides chimiques, recours à la lutte biologique intégrée et aux techniques alternatives, utilisation d'espèces locales, économes en eau et résistantes
Réalisation d'un inventaire de biodiversité du Bois des Sources du Peugue en 2009 et élaboration d'un Plan de gestion de cet espace en 2010 ; Obtention de la certification PEFC® pour la gestion et l'entretien des forêts communales ; Réalisation d'un Inventaire des arbres remarquables et dispositif d'aide aux propriétaires privés pour leur entretien et préservation ; Protection et aménagement de coulées vertes et corridors écologiques

Actions de sensibilisation : Printemps et Automne du Bourgailh, ateliers pédagogiques du centre de loisirs de Romainville, soutien à l'association Ecosite, au Jardin d'Adèles et aux Jardiniers de France. Au travers de son 2ème plan d'actions Agenda21, la Ville a souhaité aller plus loin dans la connaissance, valorisation et protection de la biodiversité, au travers de **3 défis et objectifs 2012-2020** :

- Eau : **Préserver la ressource en eau en réduisant de 20% nos consommations d'ici 2020**
- Ville-nature : **Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel et paysager,**
- Agriculture péri-urbaine et autoproduction : **Préserver, soutenir et consolider l'agriculture péri-urbaine de qualité .**

Sur les 11 projets A21 2012-2014 sur cette finalité, **9 sont en cours de réalisation ou bien avancés**, 1 est à l'étude et 1 non démarré. **85 agents, soit 8,8 % de l'effectif municipal permanent**, agissent au quotidien pour la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. L'année 2013/2014 a été marquée par la poursuite de la démarche de gestion durable des espaces verts et de suppression des pesticides, le déploiement de l'opération MAC'Eau avec la distribution de 2000 kits économies d'eau aux pessacais, l'équipement des logements sociaux en matériel hydro-économes, l'inauguration de 20 nouvelles parcelles de jardins partagés au Pontet, l'identification des continuités écologiques et de la trame verte et bleue dans le cadre du PLU 3,1.

| **DÉFI N°9 / EAU :** Préserver la ressource en eau en réduisant de 20% nos consommations d'ici 2020 – 3 actions | |
|---|---|
| **ACTION 37 / Démarche participative pour les économies d'eau dans les équipements municipaux et l'arrosage** | Poursuite des actions d'économie d'eau : suivi des consommations depuis 1998, arrosage par forage des terrains de sport, politique d'économie d'eau du stade nautique, paillage des massifs, plantes « économes en eau», pratique du mulch, remplacement systématique du matériel vétuste par du matériel hydro-économe dans les bâtiments municipaux, installation de récupérateurs d'eaux pluviales pour les serres municipales, utilisation de débitmètres, mise en place de la télé-relève pour mieux détecter les fuites fin 2011... En 2013, la consommation d'eau potable s'élève à un peu moins de 76 000 m3 pour une facture de 234 000 euros environ. Sans ces différentes actions, la facture aurait été le double de celle actuelle.<br>>> De 2007 à 2013, diminution de 27 % de la consommation d'eau potable municipale (hors eau de forage, stade nautique, cuisine centrale et CCAS), grâce à une réduction de 25 % de la consommation d'eau pour les bâtiments municipaux et 24 % pour l'arrosage, mais augmentation de 9 % de la facture d'eau, du fait de l'augmentation du prix de l'eau. |
| **ACTION 38 / Appel à mobilisation des gros consommateurs pour les économies d'eau** | La Ville de Pessac s'est engagée dans le cadre du projet Européen MAC' Eau (Maîtrise des Consommations en Eau) en 2014. Piloté par le Conseil Général de Gironde et le Syndicat Mixte d'Études et de Gestion de la Ressource en Eau de Gironde, il vise une distribution gratuite de 80 000 kits hydro-économes aux girondins de 2013 à 2014, afin de réduire les prélèvements d'eau dans les nappes profondes de Gironde. Des partenariats avec Domofrance, Aquitanis, Gironde Habitat, le CHU de Bordeaux et les copropriétés de Pessac ont été mis en place pour organiser l'équipement des sites les plus consommateurs de Pessac.<br>>> En septembre 2014, plus de 3000 logements sociaux de Pessac, situés en immeuble collectif avec compteurs individuels, ont été équipés en kits économies d'eau. De Juin à déc 2014, des distributions sont organisées aux salariés des CHR Haut Lévêque et Arnozan. Sur toute la Gironde, plus de 30 000 kits ont été distribués en septembre 2014. |
| **ACTION 39 / Sensibilisation des habitants/ Opération MACEAU** | Dans le cadre de l'opération MAC'Eau, 1900 ménages pessacais équipés en kits économies d'eau grâce à l'opération de distribution menée par 2 jeunes volontaires en service civique et la Mission Agenda 21 d'avril à août 2014, en complément de l'action N°38. Plus de 30 animations, formations et permanences dans toute la ville ont été organisées en partenariat avec les acteurs relais volontaires : CCAS, centre social Alouette, BIJ, APP, Syndicat de quartier de Magonty, Association Terre d'Adèles. Chaque kit installé permet 30 % d'économie d'eau par foyer. Une dernière distribution a eu lieu sur le stand Agenda 21 lors de l'Automne du Bourgailh 2014 et a permis d'équiper près de 500 foyers. |

| **DÉFI N°10 /VILLE NATURE :** Protéger et gérer durablement le patrimoine naturel et paysager – 6 actions | |
|---|---|
| **ACTION 40 / Atlas de biodiversité Communal** | Une première version de l'Atlas de biodiversité communal de Pessac a été réalisée en 2012 à partir d'une synthèse des 4 inventaires biodiversité communaux réalises de 2007 à 2011. En 2013/2014, une cartographie de la biodiversité communale à été établie en lien avec la CUB et le CPIE 47, |

| | |
|---|---|
| | intégrant les nouveaux inventaires : Bassin de Cap de Bos, berges du Peugue (150 espèces végétales et 200 espèces animales recensées dont la présence d'un milan noir et de l'anémone Sylvie), Cap métier (190 espèces florales et 30 espèces d'oiseaux), Parc Lavielle (135 espèces végétales et 25 espèces d'oiseaux), Campus, Bacalan, Bioparc, Alouette, Pin vert. En 2014, 2 nouveaux refuges LPO ont été créés sur le Bourgailh et le Bois des Roses. Une démarche de sciences participatives a été engagée par la CUB et relayée par la Ville, permettant aux habitants de s'engager dans le repérage d'espèces, dans la perspective de la création d'un Atlas intercommunal de biodiversité dès 2015. >> **Plus d'1/4 du territoire pessacais, soit 1 100 hectares, a fait l'objet d'un inventaire biodiversité. 50 espèces à enjeu repérées, 350 espèces végétales recensées** et rassemblées sur un tableau de bord suivi par le Conservatoire Botanique Sud Atlantique, la Ville et la CUB. |
| **ACTION 41 / Consolidation et valorisation du Plan de gestion durable des espaces verts publics** | Poursuite et diffusion des pratiques de gestion durable des espaces verts et naturels du Service espaces verts: gestion différenciée, lutte biologique intégrée, méthodes alternatives aux pesticides, valorisation des déchets verts municipaux, plantes économes et adaptation, lutte contre les espèces invasives, politique de l'arbre, …. En 2012-2014, l'amélioration de la gestion des places, parcs et espaces verts municipaux s'est poursuivie et une signalétique de sensibilisation à la biodiversité et à la gestion durable des parcs a été installée sur Fontaudin et Cazalet. La mise en œuvre du programme d'actions partenarial pour la gestion durable du Bois des Sources du Peugue élaboré en 2010 en concertation avec les syndicats de quartier se poursuit et celui du Bourgailh se prépare avec la finalisation en 2014-2015 de l'inventaire biodiversité du site. Ces plans de gestion intègrent la prise en compte de la sécurité incendie, leur gestion raisonnée et durable, la maîtrise des espèces invasives, la création de zones de quiétude, la préservation des landes humides, et la sensibilisation des habitants au respect de la biodiversité, avec l'appui du Club Protection Nature co-animé par le centre de loisirs de Romainville et l'Ecosite du Bourgailh. En lien avec l'action 42, il est proposé de renforcer la communication pour diffuser ces pratiques d'entretien et de gestion durables auprès des habitants et acteurs locaux **>> 100 hectares d'espaces verts gérés selon des procédés écologiques certifiés :** 15 hectares labellisés Ecojardin (Cazalet, Fontaudin en 2012/ le Bois des Sources du Peugue, le giratoire du Poujeau en 2013, le Bois des Roses en 2014) ; 86 hectares de forêts communales gérés durablement et certifiés PEFC®, et 2,3 hectares consacrés au jardinage naturel au Jardin d'ADELES. |
| **ACTION 42 / Démarche municipale Eco-Phyto** | Depuis 2006, une démarche progressive de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces verts a été engagée et tous les agents du service ont été formés aux méthodes alternatives, telles que la lutte biologique intégrée, le désherbage thermique ou manuel, en lien avec la mise en place de la gestion différenciée. Depuis 2012, et afin d'anticiper l'obligation d'interdiction des produits phytosanitaires sur le domaine public, la même démarche s'est développée sur la voirie, le cimetière et les terrains sportifs municipaux avec une formation des agents, un changement des pratiques, une recherche systématique de solutions alternatives, l'installation de gazons synthétiques sur certains terrains sportifs... Afin de faciliter l'acceptation par les habitants de ses nouvelles pratiques, il conviendrait d'engager dès 2015 une campagne de communication/ sensibilisation des habitants aux dangers des pesticides sur la santé et l'environnement avec une sensibilisation aux techniques alternatives. **>> Pessac ville écophyto : Suppression totale des produits phytosanitaires sur tous les parcs publics, espaces verts, voirie, trottoirs sauf zones sensibles (cimetière et certains terrains sportifs).** |
| **ACTION 43 / Charte Eco-phyto de territoire** | La Communication et la Charte Ecophyto de territoire engageant tous les propriétaires privés, publics et les particuliers, elle n'a pu être réalisée en 2013-2014 (période électorale). Cependant, divers partenaires locaux ont été sensibilisés et mobilisés en lien avec le réseau nature de la CUB et le réseau Plantes et cités : CHU, Campus, Bailleurs, Viticulteurs (limitation de l'épandage aérien),… Ainsi, le CHU de Bordeaux, membre du Comité de pilotage partenarial de l'Agenda 21 de Pessac depuis 2011, avec 120 hectares d'espaces verts et 27 jardiniers, s'est fortement engagé dans la protection de la biodiversité et le développement durable. En 2013, le service Espaces verts de la Ville a partagé son expérience et accompagné le CHU dans la mise en place de la gestion différenciée des espaces et la création de prairies fleuries et dans la forte réduction, voire suppression, de l'emploi des produits phytosanitaires sur le domaine hospitalier. **> Action à relancer en 2015 en anticipation de la loi Labbé visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.** |
| **ACTION 44 / Trame verte et bleue** | Depuis 2010, un travail avec l'A'Urba a été mené afin d'identifier les continuités écologiques. De 2012 à 2013, un inventaire du patrimoine arboré sur les espaces publics a été engagé afin de mettre en place des plans de gestion spécifiques. Ce sont plus de 3000 arbres d'alignement et dans les cours d'écoles qui ont ainsi été inventoriés. 150 arbres par an sont également plantés pour maintenir le patrimoine arboré et le protéger des aléas climatiques. Les services DECV/ DAU ont réalisé un important travail de repérage et de cartographie pour identifier les arbres remarquables, les boisements d'intérêt, les espaces à enjeux de biodiversité, ainsi que les ruisseaux, sources d'eau, puits et fossés de récupération des eaux pluviales constitutifs de la trame bleue. **> La structure de la trame verte et bleue est cartographiée sur la carte nature du projet de territoire pessacais pour intégration dans le nouveau PADD.** Les propositions de protections sont actuellement soumises à validation et concertation pour intégration dans le futur PLU 3.1. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 45 / Programme de sensibilisation et mobilisation des habitants à la protection de la biodiversité** | De 2012 à 2014, plusieurs actions ont été réalisées :<br>- Poursuite du Printemps et Automne du Bourgailh, événementiels nature avec 6000 à 16 000 visiteurs par an, avec valorisation des pratiques Ecophyto et du jardinage écologique.<br>- Mise en place d'une signalétique nature sur les sites labellisés Ecojardin<br>- Mise en place d'ateliers de sensibilisation Nature et Biodiversité pour le public scolaire : 3800 enfants formés chaque année à ROMAINVILLE et création en 2014 du parcours éducatif Sciences et environnement en partenariat avec l'Education nationale (cf action 48)<br>- Animation d'ateliers de formation au jardinage écologique par les associations partenaires Terre d'ADELES, Place aux jardins et Ecosite du Bourgailh... |

| **DÉFI N°11 /AGRICULTURE URBAINE ET AUTO-PRODUCTION :** Préserver, soutenir et consolider l'agriculture péri-urbaine de qualité – 2 actions | |
|---|---|
| **ACTION 46 / Démarche participative de développement et mise en réseau des Jardins citoyens /DECV/MA21** | Après la création du jardin partagé du Bois des Roses en 2012, les travaux d'aménagement et d'extension des Jardins du pontet ont été menés en 2013-2014, avec 20 nouvelles parcelles mises à disposition des habitants volontaires en avril/mai 2014. Une démarche d'accompagnement et d'animation des jardins partagés de Pessac a été confiée en 2014 à l'association Place aux jardins dans le cadre du nouveau règlement nature de la CUB. Un repérage du foncier disponible pour l'aménagement de nouvelles parcelles a été réalisé, ainsi qu'une cartographie des jardins partagés, scolaires ou familiaux existants. La 1ère rencontre des jardins partagés de la CUB s'est tenue à l'automne du Bourghailh 2013 et le 1er forum régional a eu lieu en avril 2014 au CHR Arnozan à Pessac. En 2014, 100 habitants étaient en liste d'attente de nouvelles parcelles et plusieurs nouveaux projets de jardins partagés ou collectifs sont à l'étude ou en réflexion.<br>**>> Plus de 2,5 hectares de jardins partagés** sur Pessac, répartis en 4 grands sites (Jardin d'ADELES, Pontet, Bois des Roses, Campus-AOC). |
| **ACTION 47 / Promotion de l'agriculture péri-urbaine et produits locaux : soutien aux AMAP, et circuits courts** | Poursuite du soutien de la Ville à l'Association Terre d'ADELES, relais AMAP Gironde qui réunit plus de 15 producteurs locaux et 300 familles adhérentes, abonnées aux paniers de produits locaux et de saison. Depuis l'inauguration du Jardin d'ADELES en 2008, la production locale s'étoffe grâce aux techniques de la permaculture utilisées par l'association. Depuis 2013, des animations mensuelles y sont organisées pour valoriser et faire découvrir le jardinage écologique, d'autres modes de consommation plus collaboratifs et le DD. En 2014, la couveuse agricole SAS Graines dispose d'1 hectare mis à disposition par la Ville pour offrir sur 3 ans un espace cultivable et un accompagnement à de jeunes agriculteurs démarrant leur activité agricole. |

## ET DEMAIN ? NOUVEAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Actualiser la stratégie locale de développement durable pour intégrer les nouveaux enjeux et objectifs de la future Loi Biodiversité** qui ambitionne de faire de la France un territoire exemplaire en matière de protection et de valorisation de la biodiversité et anticiper la nouvelle organisation liée à la création de la Métropole.

**Concilier l'évolution démographique et la préservation de la ville nature dans le cadre du nouveau PLU, anticiper les risques impactant la biodiversité** (urbanisation, pollutions, changement climatique...) : poursuivre le développement des espaces de nature en ville et jardins partagés, préserver l'agriculture péri-urbaine de qualité et les vignes urbaines, limiter l'imperméabilisation des sols, affirmer la trame verte et bleue et renforcer les corridors écologiques, développer la valorisation et la mise en réseau des sites naturels et touristiques à l'échelle intercommunale

**Maintenir un cadre de vie sain pour tous les habitants,** limiter l'exposition des habitants aux risques, nuisances et pollutions, créer des îlots et zones apaisées, **poursuivre et consolider la démarche Ecophyto** en mobilisant et sensibilisant les acteurs et habitants de Pessac aux dangers des pesticides sur la santé et l'environnement et aux solutions alternatives, en conformité avec la loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités à partir du 1er janvier 2016 pour « l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé » et la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel, à compter du 1er janvier 2022.

**Poursuivre la démarche d'économie et de préservation de la ressource en eau.**

# Finalité ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

Notre défi commun : Favoriser l'accès à la connaissance pour un développement durable et contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains





## RAPPEL DU CONTEXTE LOCAL

> 24 % de la population pessacaise est âgée de moins de 20 ans.
> 65 % de la surface du campus universitaire se situe sur Pessac
**- Des dispositifs et démarches nombreuses e**t une ingénierie importante dédiés à l'Épanouissement humain : près de 68 % des effectifs municipaux agissent au quotidien pour l'épanouissement de tous les êtres humains.
**- Une offre éducative variée, adaptée** et très développée :
> 30 écoles primaires publiques (16 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires, 3 groupes scolaires) : 4 814 enfants scolarisés sur 2013-2014 ; 2 groupes scolaires privés ; 4 collèges publics / 1 collège privé ; 2 lycées publics et 1 établissement spécialisé, 1 lycée privé
> Les services péri et extrascolaires : une offre municipale de proximité de qualité : 80 % des enfants scolarisés fréquentent quotidiennement la restauration scolaire, 27 % les accueils périscolaires du soir tandis que 18 centres de loisirs (ALSH) accueillent les enfants tous les mercredis (6 pendant les vacances scolaires)
**- Des équipements sportifs nombreux et accessibles,** une offre diversifiée : 92 associations sportives, 10 460 licenciés en 2012 et une démarche participative d'élaboration du contrat sportif
**- Une offre culturelle dense et diversifiée,** des équipements de qualité, des acteurs fédérés : le Réseau des Opérateurs Culturels. Une gratuité totale de la Médiathèque et des Bibliothèques.
**- Une vie associative riche, dynamique** : 650 associations recensées en 2013 ; un soutien important de la Ville avec 3m€ de subventions annuelles, 26 salles pluridisciplinaires et 4 salles de diffusion culturelle mises à disposition, en grande majorité, gratuitement tout au long de l'année. 350 événements associatifs ont bénéficié d'aide logistique
- La sensibilisation au développement durable à tous les âges de la vie considérée comme un axe prioritaire partagé et intégré aux projets éducatif et culturel de la Ville ; Des acteurs locaux très impliqués dans l'Education au DD : Ecosite du Bourgailh, Terre d'ADELES centre de loisirs de Romainville, Établissements scolaires..

## BILAN 2012/2014 SUR LA FINALITÉ ÉPANOUISSEMENT

Dans le cadre du 2ème Plan Agenda 21, cette finalité s'est traduite en 5 défis collectifs du contrat d'objectifs 2012-2020 :

- Education-culture et sport pour tous : **Favoriser l'égalité des chances et consolider les services essentiels au développement humain,**
  Qualité de service : Poursuivre les démarches Qualité de service qui impliquent l'usager,
  Education au DD : **Favoriser l'accès à la connaissance pour un Développement Durable pour tous,**
  Démocratie participative : **Favoriser la participation de tous les habitants à la vie locale et développer le dialogue social**
  Santé environnement : **Offrir un cadre de vie sain et de qualité pour tous.**

**Sur les 22 actions concourant à l'épanouissement des êtres humains, 2 sont terminées (renouvellement du C2D et ouverture du portail @sso), 17 sont en cours de réalisation ou bien avancées, 1 à l'étude et 2 arrêtée. 657 agents, soit 67,9 % de l'effectif** municipal permanent, agissent au quotidien pour l'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès à la connaissance pour un développement durable. L'année 2013/2014 a été marquée par l'élaboration concertée du Projet Educatif de territoire, la mise en place du parcours éducatif Sciences et environnement, l'engagement des audits de qualité de l'air intérieur des écoles et crèches, le déploiement de 15 ateliers écogestes dans le cadre du plan de formation DD des agents et le développement de la campagne #mongesteàmoi pour diffuser l'agenda 21 citoyen.

| **DÉFI N°12 /ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE POUR TOUS :** Objectifs : Favoriser l'égalité des chances et l'accès à l'éducation, au sport et à la culture pour tous ; Encourager les pratiques durables des acteurs culturels et sportifs - 7 actions | |
|---|---|
| **ACTION 48 / Projet Educatif de Territoire : une ambition éducative et des actions pour un territoire apprenant** | La loi « Refondons l'école de la République » du 8 juillet 2013 met l'accent sur les missions éducatives des communes en affirmant le rôle moteur des Villes dans la définition et la mise en œuvre d'actions éducatives structurantes à l'échelle du territoire. Pessac s'est engagée fin 2012 dans la construction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) mobilisant les acteurs éducatifs : parents, enseignants, associations, partenaires institutionnels. Conformément à la circulaire du 20 mars 2013, cette démarche partenariale permet de « proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ». Fruit d'un travail collaboratif de 2 ans, le PEDT pessacais a été validé par les autorités académiques en juillet 2014. Il vise à mettre en synergie les actions éducatives à l'échelle du territoire pour 2013 -2016, en promouvant une démarche éducative partagée entre tous les acteurs éducatifs, de la petite enfance au 4ème âge dans le cadre d'une approche globale de l'éducation. Composé de 272 actions, il met l'accent sur l'innovation éducative au service d'un territoire apprenant. |
| **ACTION 49 / Dispositif de réussite éducative** | Le Programme de Réussite Educative (PRE) est un dispositif national s'adressant aux enfants de 2 à 16 ans des quartiers prioritaires. Déployé depuis 2007 à Pessac, il a permis l'accompagnement renforcé de 232 enfants depuis 2012 (61 en 2012, 103 en 2013 et 68 au premier semestre 2014) bénéficiant d'actions individualisées : soutien scolaire, découvertes extra-scolaires, aide aux transports, financement de licences sportives, interprétariats, ateliers ludiques ciblés ... pour leur permettre de s'inscrire, avec l'appui de leur famille et des partenaires, dans un parcours vertueux de réussite éducative. Complémentaire aux aides sociales et activités éducatives du territoire, il dispose d'un budget de 108 000€ en 2014 dont 31 000€ Ville/ 77 000€ Etat. En 2013, 81% des enfants ont atteint tout ou partie des objectifs individuels fixés, leur permettant de réinvestir «normalement» la vie quotidienne (scolarité, santé, loisirs, famille) ou d'être orientés sur des prises en charge plus adaptées. |
| **ACTION 50 / Plan numérique des écoles** | Copiloté par la Ville et l'Education Nationale, le Plan numérique pour les écoles a été engagé dès 2012 afin de faire de l'école un lieu attractif pour les enfants, ouvert sur son territoire et favorisant leur réussite éducative, tout en luttant contre la fracture numérique. Il s'est traduit par :<br>• L'expérimentation dès 2013 d'outils numériques innovants : tablettes numériques (60 tablettes, 3 écoles expérimentatrices), Espace Numérique de Travail (ENT), interface collaborative visant à faciliter les échanges entre l'école et son environnement éducatif, en partenariat avec 9 Villes de la CUB<br>• Un déploiement rapide des Vidéo-Projecteurs Interactifs (VPI – tableaux numériques) dans l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville (122 classes) : 100 % des classes équipées à la rentrée 2014<br>• L'informatisation des écoles avec la mise à disposition sur chaque site d'équipements informatiques pour les équipes municipales et l'expérimentation du pointage automatisé à partir de 2015<br>• Le lancement d'une phase d'analyse des besoins pour les maternelles avec la mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire associant la Ville et les enseignants pour essaimer la culture numérique aux maternelles et maintenir la dynamique du Plan numérique.<br>Inscrit au Plan pluriannuel d'investissement, 300 000 euros/an ont été consacrés à ce projet, auxquels s'ajoutent 200 000 € par an en fonctionnement depuis 2014. |
| **ACTION 51/ Mise en œuvre du Projet culturel de Pessac-Agenda 21 de la Culture** | Le Projet culturel co-construit en 2010/2011 vise 3 axes : le droit à la culture pour tous, l'artiste au cœur de la Cité et un projet ouvert sur le monde et tourné vers l'excellence et l'innovation. Il comprend plusieurs actions concourant au développement durable telles que l'adhésion à la Charte Mondiale du développement de la culture - Agenda 21, la mise aux normes des équipements existants d'accès aux personnes porteuses de handicap et la maîtrise de leur consommation énergétique, l'évolution proressive des manifestations vers une logique éco-responsable. Les perspectives proposées sont la mise en œuvre des projets culturels structurants (pôle de Camponac, kiosque Culture, modernisation de la Médiathèque...), la reconnaissance d'une scène et d'une expertise «public jeunes et enfants» au sein de la Métropole, la sécurisation financière des événements structurants qui forgent l'identité de la Ville, les liens entre culture et numérique, Education artistique et culturelle, le patrimoine... |

| | |
|---|---|
| **ACTION 52 / Opération « Donner Envies de Cultures »** | Créé en 2007, le groupe partenarial « Donner Envies de Cultures » a pour objet de développer l'accès à la culture et aux loisirs des plus démunis ou isolés. Composé de travailleurs sociaux, professionnels culturels et habitants, il a mis en place plus d'une vingtaine d'actions et noué des partenariats avec le stade nautique, la Médiathèque, le cinéma J Eustache,... Financée par le Conseil Général, le CCAS et la Mairie de Pessac, l'opération a permis l'accès à la culture et aux loisirs de plus de 500 personnes/familles, dont 160 participantes actives depuis 2007. |
| **ACTION 53 / Sport pour tous et sensibilisation des clubs aux pratiques durables** | Plusieurs actions ont été mises en place pour faciliter l'accès aux sports pour tous et intégrer le développement durable dans les pratiques sportives : opérations «tickets Sports» organisées par l'OMS (Office Municipal des Sports), développement de l'éco-gestion des équipements et installations sportives (rénovation énergétique, économies d'eau...), actions sport-handicap et d'insertion sociale par le sport (PAC/ « athlé santé séniors » ; EPBC : actions handicap et cohésion sociale ; SPUC Boxe: rencontres handi-Boxe ; Foot US : projet «touch city» en faveur de la réinsertion d'anciens détenus ; l'ASAB : actions en faveur du sport adapté)... Une démarche de valorisation et accompagnement de ces acteurs engagés pourrait être engagée dans le nouvel A21 2015-2020. |
| **ACTION 54 / Pass sport- culture pour les 12-25 ans** | Dans le cadre de sa politique en faveur de l'accès et du soutien aux pratiques des jeunes de 12 à 25 ans, la Ville de Pessac a créé le dispositif partenarial « Pass' Sport Culture » en octobre 2011, chéquier de 5€ comprenant des coupons d'accès gratuit ou de réduction à des activités culturelles et sportives. 785 jeunes ont bénéficié de cette opération en 2012/2013, contre 453 en 2011/2012. Au 01 octobre 2014, 708 jeunes ont acheté un Pass'sport culture pour la saison 2013-2014. |

| **DÉFI N°13 / QUALITÉ DE SERVICE** : Objectif : Poursuivre les démarches Qualité de service qui impliquent l'usager – 3 actions | |
|---|---|
| **ACTION 55 / Consolidation et extension des démarches Qualiville et @ccueil unique** | La ville s'est engagée en 2004 dans une démarche Qualité d'amélioration continue du service rendu et de la relation à l'usager. Les services certifiés Qualiville® sont l'Accueil-standard (depuis novembre 2006), l'État-civil (depuis novembre 2006), la Citoyenneté (depuis novembre 2007) et l'@ccueil unique (depuis décembre 2012). La certification AFNOR Engagement de Service pour le respect du référentiel Qualiville® obtenue en 2006 a été renouvelée en 2009 et 2012 pour trois ans. Depuis le 28/12/12, elle s'est étendue au service @ccueil unique. La Direction de l'accueil, créée en mars 2011, regroupe l'ensemble des services certifiés et délivre aux usagers des prestations selon plusieurs canaux, physiques ou numériques. Elle vise à simplifier le parcours des usagers et met en œuvre un accueil personnalisé via une équipe dédiée experte de la relation aux usagers, et par une organisation en 3 niveaux : accueil directionnel, accueil unique, accueil expert. > En 2013, 60 000 appels téléphoniques reçus au standard de la Ville, soit 3 000 à 5 000 accueils réalisés par mois dans le hall mairie. |
| **ACTION 56 / Démarche performance publique** | A l'œuvre depuis 2011, la démarche de performance publique contribue à l'amélioration du service rendu, par la clarification et l'appropriation des cadres de travail par les équipes, ainsi que par l'amélioration des méthodes et données de suivi de l'activité de l'administration municipale. Entre mars 2012 et janvier 2013, toutes les Directions et Missions de la Ville ont élaboré leur plan d'activité, document conçu comme un projet de direction simplifié ; 90 % d'enter eux y ont intégré les objectifs développement durable et actions de l'A21. La mise en oeuvre et le suivi d'indicateurs se sont poursuivis, sur la base d'un tableau de bord collaboratif de suivi partagé.<br>> 800 indicateurs de suivi de l'activité municipale et CCAS, 20 plans d'activités et 2 projets de directions |
| **ACTION 57 / Gestion prévisionnelle des emplois et compétences mairie** | Débutée en 2009, la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) vise à anticiper les évolutions d'activités et des métiers, ainsi qu'à valoriser le vivier de compétences non utilisées dans la collectivité. 69 métiers différents y sont exercés, décrits dans une fiche métier qui sert de support à l'entretien professionnel et aux recrutements. Chaque métier a fait l'objet d'une analyse prospective à 3-4 ans en terme d'évolution des activités professionnelles (dont la prise en compte du DD), des effectifs, des compétences et des passerelles vers d'autres métiers de la collectivité.<br>> 95 % des agents ont une fiche métier / 100 % des fiches intègrent les objectifs du développement durable dans les compétences professionnelles ou attitudes (écomobilité, tri des déchets..;). |

| **DÉFI N°14 / ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS** : Favoriser l'accès à la connaissance pour un Développement Durable pour tous – 3 actions | |
|---|---|
| **ACTION 58 / Soutien aux agendas 21 scolaires - Juniors du DD** | Créé en 2001, «JDD » est un dispositif pédagogique communautaire dédié à l'éducation au développement durable, à l'attention des écoles primaires publiques et privées des 28 communes, en partenariat avec l'Education Nationale. Il permet de développer des actions de sensibilisation thématique ou de projet, des Agendas 21 scolaire et des actions de formations. Une plate-forme internet www.pedagogie.durable.lacub.fr met à disposition outils et ressources pédagogiques. Des journées de valorisation annuelles sont organisées avec toutes les classes. Depuis septembre 2012, cette offre est complétée sur Pessac par des parcours thématiques autour de la culture et de l'environnement en lien avec le Projet Educatif de Territoire. > Près de 10 000 écoliers de la CUB concernés par JDD ; 6 écoles et 1 centre social de Pessac accompagnés en 2013. |
| **ACTION 59 / Mise en place d'une communication renforcée sur l'Agenda 21 citoyen** | Dans le cadre du 2ème Plan d'actions A21, une campagne de communication a été mise en place pour lancer l'Agenda 21 citoyen avec campagne d'affichage « le développement durable, ça nous concerne tous !», plaquettes Agenda 21 résumant les actions et astuces destinées aux habitants, dossiers dédiés dans les journaux municipaux, refonte et actualisation de la rubrique internet Agenda 21, création d'une rubrique #Mon geste à moi sur tous les trucs et astuces éco-citoyens, avec des publications sur Twitter et Facebook identifiées #mongesteàmoi. En complément, une exposition de 50 portraits d'habitants et acteurs DD-engagés a été réalisée et exposée lors des événements Printemps et Automne du Bourgailh.<br>> 1500 personnes sensibilisés au DD via les Semaines du Développement Durable 2013 : 26 animations sur 21 jours avec 16 partenaires ; 5130 visites sur le site internet Agenda21 ; 90 % des journaux municipaux intègrent une référence au DD |
| **ACTION 60 / Plan de formation DD des agents 2012-2015** | Le plan de formation 2012/2015 des agents, piloté par la DRH, donne une large place au développement durable, et rend obligatoire les sessions de sensibilisations/formations au développement durable pour tous, déclinées en 3 modules adaptés aux besoins : un module généraliste avec les ateliers d'éveil éco-citoyen, un module par métiers (éco-conduite, achats durables, éco-construction, démarche Ecophyto pour les jardiniers, nettoyage sain et écologique...), un module opérationnel sur les éco-gestes (déchets, eau, déplacements, énergie...).<br>> 15 ateliers écogestes proposés en 2014 : 150 agents inscrits ; 50 agents formés depuis fin avril 2014. |

| **DÉFI N°15 / DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET VIE ASSOCIATIVE :** Favoriser la participation de tous les habitants à la vie locale et développer le dialogue social – 4 actions | |
|---|---|
| **ACTION 61 / MISE en place du Portail associatif** | Proposé par les associations lors des Rencontres de la Vie associative 2012-2013, le portail numérique associatif, co-produit avec un panel d'associations volontaires, a été mis en ligne en février 2013. Pratique et facile d'accès, il est un outil d'accueil, d'information, de ressource et un espace d'exposition pour la vie associative pessacaise, pour faire connaître son association, annoncer des événements et actualités, partager les moyens et savoir-faire (appels à projets, formations, recherche de bénévolat ou matériel, formulaires dématérialisés, guides procédures en ligne...). Il fonctionne grâce à la mobilisation des associations qui postent et actualisent leurs informations (91 personnes formées à son utilisation) avec l'appui d'un mi-temps de webmaster. Fin juin 2014, **252 associations de Pessac sont inscrites sur le site qui enregistre 63 719 visiteurs depuis sa création, avec une moyenne de 5000 visiteurs uniques/mois** ; 340 événements ont été créés et 120 actualités postées. |
| **ACTION 62 / Observatoire des engagements durables – Rapport de DD** | Depuis 2011, un Rapport développement durable est réalisé chaque année avec l'appui de tous les services de la Ville et des partenaires, pour rendre compte du bilan des politiques publiques menées au regard du développement durable. Présenté en Conseil municipal en amont du débat d'orientations budgétaires, il est mis en ligne sur le site Agenda 21 et fait l'objet d'un partage avec les partenaires et acteurs locaux. > 4 Rapports annuels de DD depuis 2011 dressent le suivi annuel de l'Agenda 21 de Pessac et des indicateurs de DD |
| **ACTION 63 / Opération carte blanche aux jeunes pessacais sur le DD** | Carte blanche à la Direction de la jeunesse pour proposer et mettre en place une opération participative de sensibilisation et de mobilisation des jeunes 12/25 ans au développement durable, avec suivi et évaluation des modifications de comportements des jeunes vers des modes de vie plus durables.<br>Pour les plus jeunes, elle s'est traduite par la réalisation d'un projet de jardin potager par les enfants fréquentant l'ALSH Romainville ; pour les ados et jeunes adultes, elle est à l'étude dans le cadre d'une refonte du système d'aide aux projets et à l'engagement des jeunes. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 64 / Renouvelle-ment du Conseil de Déve-loppement Durable - C2D de Pessac** | Le Conseil de Développement Durable (C2D) a été lancé en décembre 2009 à partir d'une Mission de réflexion et de propositions confiée à la société civile. Créée en 2010, cette instance citoyenne consultative est chargée d'émettre des avis et propositions sur tous les sujets relatifs au développement durable de Pessac. Composée de 45 membres pour son 1er mandat 2010-2012, elle a été renouvelée le 28 février 2013 suite à l'évaluation menée par ses membres accompagnés d'un sociologue externe et s'est élargi à 65 membres : 35 habitants tirés au sort, 14 représentants d'associations, 11 représentants des syndicats et comités de quartier, 5 personnalités qualifiées nommées par le Maire. Elle a notamment travaillé sur des thèmes comme le bien-être à Pessac, le PLU, l'arbre en ville, le paysage,... En juillet 2014, le C2D a clôturé ses travaux, pour laisser place en 2015 à une nouvelle instance plus opérationnelle : le Conseil économique, social et environnemental local, représentatif de toutes les forces vives (quartiers, secteurs, monde économique, associatif, social, environnemental, jeunes, ...). |

| **DÉFI N°16 /SANTE ENVIRONNEMENT :** Offrir un cadre de vie sain et de qualité pour tous – 5 actions | |
|---|---|
| **ACTION 65 / Nettoyage écologique des crèches - résidences pour personnes âgées** | En 2012, la crèche Serpentine a expérimenté une démarche de nettoyage écologique. 20 agents ont été formés par l'association Habitat Santé Environnement (HSEN) et accompagnés sur 3 temps : 1/ Diagnostic participatif des produits, méthodes utilisés et surfaces à nettoyer ; 2/ Sensibilisation-Formation aux méthodes d'entretien alternatives pour créer l'envie de changer son comportement au quotidien et réduire l'impact des activités sur la santé et l'environnement ; 3/Élaboration de protocoles communs à l'ensemble des structures petite enfance gérées par le CCAS avec l'équipe des directrices<br>Le Service Personnes âgées a sensibilisé agents et usagers au nettoyage écologique des locaux pour un changement de pratiques : 45 agents formés en novembre 2013. 3 groupes de travail réunissant des personnes âgées volontaires et des aides à domicile ont travaillé en 2014 à un guide des bonnes pratiques. Ce livret en cours de relecture sera remis aux 400 personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile et transmis aux nouveaux agents avec une sensibilisation sur le sujet. D'un coût de 17 000€, ce projet bénéficie de 15 246€ de l'Agence Régionale de Santé.<br>> 65 agents des services Petite Enfance et Personnes Âgées formés à la santé environnement |
| **ACTION 66 / Opération cartable sain** | Le Conseil Général et l'Ademe en partenariat avec l'association HSEN, l'APESA, le Conseil Régional et les communes dont Pessac, ont lancé l'opération Cartable sain en 2011-2012, destinée à sensibiliser les parents d'élèves, enseignants et acheteurs publics à la réduction des polluants présents dans l'environnement scolaire, ainsi qu'un accompagnement dans le choix de fournitures et produits plus sains et écologiques. Un site internet a été créé en 2011, fraîchement relooké en 2014, pour aider les parents et enseignants dans l'achat de fournitures scolaires avec des conseils illustrés, un guide d'achat synthétique téléchargeable et la constitution d'un cartable virtuel et appuyer les acheteurs publics dans les marchés de fournitures scolaires. De juin à septembre 2013, 1929 internautes ont visité le site internet http://www.cartable-sain-durable.fr/ |
| **ACTION 67 / Surveil-lance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP (Établissements Recevant du Public)** | La loi Grenelle 2 et le Plan National Santé Environnement (PNSE ) ont rendu obligatoire la surveillance périodique de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public, à l'horizon 2015-2023 en fonction des établissements concernés (crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, centres de loisirs,..). A Pessac, les audits par un organisme accrédité choisi par appel d'offres en janvier dernier ont commencé dans les crèches et écoles maternelles en avril/mai 2014, avec mesures des polluants formaldéhyde, benzène et CO2, évaluation de l'aération/ventilation. Une 2ème mesure sera réalisée en novembre 2014 (période de chauffe), avec des premiers résultats en début d'année 2015.<br>> 24 crèches et écoles auditées, pour 50 000€ de budget 2014 |
| **ACTION 68/ Plan de protection phonique de Pessac et actualisation de la Carte du bruit** | Suite aux différentes cartes du bruit produites par l'Etat pour la rocade, la CUB pour la voirie et RFF pour la voie ferrée, un Plan de Protection du Bruit et de son Exposition est en cours de formalisation en interne et avec les partenaires. Sa finalisation et validation partenariale sont prévues en 2015 pour diffusion et mise en ligne conformément aux obligations réglementaires. Sans attendre son adoption, plusieurs mesures et installations de protection phonique ont été réalisées de 2012 à 2014, notamment sur Arago, la cité Frugès, le long de la rocade ...Des cartes du bruit, représentant les niveaux sonores issus du bruit routier à Pessac ont été réalisées en 2012 et mises en ligne sur le site internet de la Ville |
| **ACTION 69 / Démarche interne de prévention des risques professionnels / DRH** | Au regard de la réglementation en matière de prévention des risques professionnels, la ville a lancé en 2012 une démarche de prévention et de veille des risques psychosociaux pour ses agents. De mi-septembre à fin octobre 2012, 55 agents volontaires répartis en 4 groupes ont participé à des ateliers sur l'organisation et les conditions de travail (temps, charge et aménagement des espaces de travail, facteurs d'ambiance...), les relations et la communication et les facteurs de stress. |

| | |
|---|---|
| | Début 2013, des observations sur le terrain ont été faites puis analysées par des consultants, permettant l'élaboration d'un diagnostic et définissant la fréquence, la gravité et le niveau de maîtrise de ces risques psycho-sociaux. Un plan d'actions 2013-2016, composé de 59 actions, a été élaboré en concertation.<br>Parmi les actions programmées, une cellule d'écoute et d'accompagnement a été mise en place permettant les remontées de dysfonctionnements ou d'éventuelles difficultés rencontrées par les agents. Une charte du management est également prévue, ainsi que la formation des agents et des cadres à la gestion des relations difficiles. Une procédure a également été élaborée pour identifier les agents en souffrance (registres de santé et sécurité au travail).<br>> 12 ateliers de concertation ; 55 agents volontaires contributeurs ; 639 agents sensibilisés (64 %) par le biais d'une pièce de théâtre interactive « stress citron » en avril 2013. |

## ET DEMAIN ? NOUVEAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE D'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN :

Poursuivre la démarche de Responsabilité Sociétale de la Mairie
Engager une réflexion en matière de santé environnement pour préserver un cadre de vie sain pour tous les habitants
Formaliser le rôle privilégié d'ambassadeurs du DD des acteurs de l'épanouissement, proposer des parcours pédagogiques EDD tout au long de la vie lisibles et coordonnés
Renouveler la participation et la mobilisation de tous les acteurs et habitants pour susciter l'envie d'agir pour le développement durable de Pessac.

# Finalité PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Notre défi commun : Favoriser des modes de production et de consommation responsables







## RAPPEL DU CONTEXTE LOCAL

Exploitation excessive et croissante des ressources naturelles et matières premières, surproduction de déchets, pollutions..., nos modes de production et de consommation ne sont pas durables. L'enjeu est de sensibiliser et impliquer chacun dans de nouveaux modes de vie plus responsable, limitant nos impacts sur l'environnement et la santé humaine tout en préservant notre qualité de vie ainsi que les conditions sociales de production. Pessac dispose de nombreux atouts en matière d'économie et de consommation durables :

- **Un fort potentiel et dynamisme économique :** Pessac est la commune de la CUB ayant connu la plus forte création d'emplois entre 1999 et 2009 (+ 8 487 emplois, soit +39,5 % contre + 20,59 % sur la CUB)
- **Des dispositifs d'accueil reconnus et des atouts majeurs pour l'installation d'entreprises répartis sur 8 principaux sites :** bonne desserte et accessibilité de Pessac, Boulevard de la Connaissance, potentiel intellectuel local avec le Campus, pôles d'activités à fort contenu technologique, pôles de compétitivité, pépinière d'entreprises certifiée, technopole Bordeaux Unitec, …
- **Un Club des entreprises et des employeurs/entreprises locales engagées** sur le développement durable, l'éco-conception des produits ou l'innovation énergétique : CHU de Bordeaux, Flamel technologies, Thalès, ATOS, Centaure, RYXEO, Evtronic, Rescoll, SCOP Café Michel, ...
- **Des acteurs nombreux et mobilisés en matière d'Économie Sociale et Solidaire** (ESS) : 7 structures de l'Insertion par l'Activité Economique (Envie Gironde, AIPAC, Bati Action, Les Fringuettes, Alliance rive gauche, GEIQ Propreté, GEIQ Filières pro), une Fabrique à initiatives ESS créée en 2010 ..
- **Des modes de consommation alternatifs développés à Pessac :** un marché bio depuis 20 ans, le relais Amap Terre d'ADELES, des Systèmes d'Échanges Locaux, des circuits courts producteurs/consommateurs,...
- **Un dispositif de tri et un programme local de prévention des déchets communautaires, des dispositifs de valorisation des déchets** (compostage, bornes textile...) qui permettent une baisse constante de la production de déchets, une bonne couverture en bacs de tri sélectif, une généralisation du tri dans les zones pavillonnaires et un déploiement en cours de finalisation sur tous les quartiers d'habitat social.

> 181 330 tonnes de déchets produits sur la CUB en 2012, dont 332 kg/an/habitant d'ordures ménagères
> 33,9 % des déchets ménagers et assimilés collectés sont recyclés

## BILAN 2012/2014 SUR CETTE FINALITÉ

Dans le cadre de son 1er Plan d'actions Agenda 21 2007/2011, la Ville a mené plusieurs actions et soutenu de nombreuses initiatives afin d'encourager des modes de production et de consommation responsables :

- Soutien aux Plans de Déplacements d'Entreprises, aux audits énergétiques en entreprise, Bioparc, Développement de l'ESS, Organisation des Rencontres de l'Économie Solidaire depuis 2003 pour sensibiliser aux modes de vie durable, Opération « 1 entreprise, 1 arbre »,
- Distribution gratuite de 3000 composteurs et formation de guide-composteurs depuis 2009, Mise en place du tri sélectif sur les quartiers d'habitat social,
- Démarche achats durables, Opération « Moins de papier, plus de tri » dans l'administration, Équipement des écoles en bacs de tri, compostage des déchets verts municipaux, amélioration de la gestion des déchets municipaux dangereux,...

Au travers de son 2ème plan d'actions Agenda21, la Ville a souhaité poursuivre ses engagements dans la promotion de modes de production et de consommation responsables, au travers de 5 défis 2012-2020 :

- Economie durable : **Impulser un développement économique responsable qui valorise durablement les ressources locales,**
- Opération Consomm'acteurs : **Encourager et valoriser les bonnes pratiques de production et de consommation durables,**
- Déchets : **Réduire de 7% en 5 ans la production de déchets ménagers, améliorer le tri et la valorisation ,**
- Achats durables : **Poursuivre et renforcer la démarche Achats publics Durables ,**
- Ecomanifestations : **Encourager tous les organisateurs d'événements à intégrer le DD dans leur organisation.**

**Sur les 12 projets A21 2012-2014, 9 projets sont en cours de réalisation ou bien avancés, 1 est à l'étude, 2 sont arrêtés ou à redéfinir. 46 agents, soit 4,75 %** de l'effectif municipal permanent, agissent au quotidien pour développer des modes de production et de consommation plus responsables en 2012 ;
L'année 2013/2014 a été marquée par la poursuite de la démarche d'intégration du DD dans la restauration collective, le développement de la dématérialisation des actes administratifs et délibérations, l'équipement de toutes les écoles en bacs de tri et composteurs...

| **DÉFI N°17 / ÉCONOMIE DURABLE /** Impulser un développement économique responsable qui valorise durablement les ressources locales – 5 actions | |
|---|---|
| **ACTION 70 / Programme pluriannuel d'aménagement et de gestion durable de la ZI Bersol** | Avec une situation géographique privilégiée, proche du campus, à proximité des grands axes, et des loyers sensiblement inférieurs à ceux pratiqués à Bordeaux, le parc d'activités du Grand Bersol est essentiel pour le développement de l'économie et de l'emploi à Pessac, mais il souffre d'infrastructures vieillissantes et parfois inadaptées. Parmi les dernières réalisations intégrant les principes du DD :<br>- agrandissement et rénovation de la galerie marchande du centre commercial Bois de Bersol (Géant Casino) fin 2012, avec la première ferme photovoltaïque sur parking de la CUB comptant plus de 13 000 panneaux photovoltaïques, soit une production annuelle de 4519MWh<br>- construction du parc de bureaux Basse Consommation Enora Park fin 2012,<br>Les études se poursuivent pour définir et mettre en place aux prochains CODEV la requalification et sécurisation des voiries, l'amélioration des liaisons douces en lien avec l'arrivée du tram et la réalisation du pôle intermodal de l'Alouette, la création d'un pôle de services de proximité (restauration, conciergerie, crèche, …), des actions de préservation de la biodiversité et aménagements paysagers, … |
| **ACTION 71 / Projet SAVE sur le site du Bourgailh** | Projet arrêté par la nouvelle équipe lors du Conseil municipal du 10 juillet 2014, estimant ce projet économiquement risqué, peu porteur de nouveaux emplois et essentiellement soutenu par des personnes publiques dont ce n'est pas la vocation première. Un nouveau projet d'aménagement et de gestion durable du Bourgailh en cours de définition, plus respectueux de la biodiversité. |
| **ACTION 72 / Centre d'activités Economie sociale et solidaire** | Le site des Echoppes rassemble plusieurs acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : Envie Pessac ; Bâti Action ; Café Michel ; Fabrique à initiatives ESS ATIS, soit plus de 50 emplois. Ces acteurs ont souhaité se fédérer et s'ouvrir à d'autres entreprises pour devenir un centre d'activités spécialisé sur l'ESS et le Développement durable, et ont candidaté en 2013 à l'appel à projets de l'Etat pour la création d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE). La réalisation de ce Pôle aux Echoppes paraît compromise : le projet n'ayant pas été retenu à l'appel à projet national et les infrastructures, inadaptées, nécessitant des travaux très lourds et coûteux de remise en état et extension. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 73 / Soutien à la fabrique à initiatives d'économie sociale et solidaire** | Créée fin 2010 à l'initiative de la Ville de Pessac et d'un ensemble de partenaires, l'Association Territoires et Innovation Sociale (ATIS) a pour objet de favoriser l'émergence d'entreprises de l'ESS, en animant la «Fabrique à Initiatives » sur le territoire de la Gironde.<br>>>Depuis sa création, plus de 110 idées d'activités économiques et d'utilité sociale ont été déposées, 54 ont fait l'objet d'une étude d'opportunité et **10 entreprises sociales ont vu le jour, générant à aujourd'hui près de 40 emplois,** dont une conciergerie d'entreprise, un garage solidaire, une entreprise d'insertion sur le secteur de l'hôtellerie-restauration-traiteur. |
| **ACTION 74 / Sensibilisation des entreprises à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** | Dans le cadre du partenariat avec le Club des entreprises de Pessac, des soirées thématiques de sensibilisation des entreprises au Développement durable et à la Responsabilité Sociétale des entreprises se sont mises en place, comme fin 2012, soirée d'échanges sur le thème du handicap en entreprise avec témoignage de la ville de Pessac sur son programme d'action pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de handicap. En 2013-2014, des partenariats ont été développés avec les entreprises volontaires (CHU, ATOS, …) sur le bien être au travail et la RSE, l'éducation au DD ou les Plans de Déplacements des Entreprises en lien avec le Conseil de mobilité de la CUB. > Le partenariat entre la Ville et le Club des entreprises de Pessac est en développement : rencontres régulières, participation aux repas mensuels du Club.... |

| **DÉFI N°18 / OPÉRATION « TOUS CONSOMM'ACTEURS ! »** Encourager et valoriser les bonnes pratiques de production et de consommation durables | |
|---|---|
| **ACTION 75 / Démarche Haute qualité DD de la restauration collective et administrative /DRDSP** | Le nouveau contrat de Délégation de Service Public conclu en juillet 2012 associe les engagements de la Ville en matière de Développement Durable aux enjeux économiques, sociaux et de santé publique attachés au secteur de la restauration. Il intègre des exigences en proportion de produits frais, de saison, avec une recherche d'approvisionnements de proximité élaborés en circuits courts. Les produits contenants de l'huile de Palme ou des OGM sont systématiquement exclus des préparations. Les travaux de rénovation de la Cuisine Centrale menés à l'été 2013 ont permis de restructurer l'unité de production et créé une légumerie pour la transformation sur place des légumes frais issus de productions locales. D'autres axes de développement durable sont mis en place : flotte de livraison de moindre impact ; recyclage des déchets (2 tonnes de déchets organiques, 10 tonnes de cartons, 2 tonnes d'emballages ferraille, 2 tonnes de bois récupérés en 2013 sur une production totale de 20 tonnes), réalisation du bilan carbone en 2013. 700 000 repas par an servis aux enfants, seniors, agents municipaux ou associatifs ; Plus de 3700 enfants accueillis chaque jour dans les restaurants scolaires de Pessac.<br>>> Pessac labellisée « Territoire bio engagé » en novembre 2013 avec **23 % de produits de la restauration collective issus de l'agriculture biologique dont un tiers d'origine Aquitaine**, 86 % des viandes servies labellisées et 100 % certifiées d'origine Française, 15 % des fruits et légumes frais sont d'Aquitaine |
| **ACTION 76 / Sensibilisation des habitants aux modes de consommation durable - Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire (RESS)** | Depuis 2003, les RESS ont été l'occasion de faire découvrir aux pessacais d'autres façons de faire, d'échanger, de consommer, d'entreprendre... La dernière édition 2012 a réuni 700 personnes sur les 10 animations proposées avec 15 partenaires locaux. En 2013-2014, plusieurs animations ont été proposées par la Ville et ses partenaires pour sensibiliser les habitants aux modes de vie durables, dans le cadre des Semaines du DD en avril, des ateliers écogestes du Bourgailh, des ateliers récup'/cuisine solidaire des centres sociaux, ainsi que dans les écoles via le parcours Sciences et environnement et le dispositif Juniors du DD de la CUB. Du 23 septembre au 8 octobre 2014, les premières Journées Portes ouvertes des jardins partagés de la CUB s'organisent avec la mobilisation des animateurs de Pessac, pour sensibiliser les habitants au jardinage écologique et aux circuits courts. Une cartographie communautaire des circuits courtsa été réalisée par la CUB en septembre 2014 pour faire connaître ses initiatives : http://www.lacub.fr/agriculture-consommation-durable/soutien-a-l-agriculture-de-proximite |

| **DÉFI N°19 / DÉCHETS :** Favoriser la réduction des déchets à la source (-7 % d'ici 2020), améliorer leur gestion et renforcer leur valorisation | |
|---|---|
| **ACTION 77 / Amélioration de la gestion des déchets municipaux** | Avec la création du service propreté déchets en 2010, la rationalisation de la gestion des déchets municipaux s'est développée avec la collecte et gestion des déchets dangereux, la création d'une déchetterie municipale équipée, la valorisation.. grâce au tri pratiqué sur le domaine public et au sein du Centre Technique Municipal (CTM). La ferraille récupérée et valorisée en 2013 a généré 6000 € de recttes pour la Ville. Depuis 2012, une démarche progressive d'équipement intérieur des bâtiments municipaux en poubelles de tri est lancée en lien avec chaque Direction, de façon adaptée aux spécificités des sites et déchets produits e t avec sessions de formation des agents (plus de 200 agents formés) : |

| | |
|---|---|
| | - 2012-2013 : équipement médiathèque et bibliothèques en bacs de tri, intégrant le tri des déchets dangereux ou spécifiques (CD, DVD, livres, ampoules, papier, …) ; formation des 44 agents de la culture, mise en place de signalétique dédiée et agents référents pour sensibiliser le public<br>- sept 2012 à sept 2014 : équipement progressif en bacs de tri et composteurs des 30 écoles primaires de Pessac finalisé en juin 2014 ; sensibilisation de 1250 élèves au tri sélectif et à la prévention des déchets avec 40 ateliers dans les classes ; équipement et sensibilisation du CTM, du service espaces verts, de l'ALSH de Romainville, de la Résidence de Personnes Agées des Tulipes, , …<br>>> Suites : équipement de l'Hôtel de ville avec expérimentation d'une filière papier en partenariat avec la CUB et sensibilisation ; poursuivre la démarche sur les bâtiments sportifs et associatifs. |
| **ACTION 78 / Projet e-administration / Dématérialisa-tion des documents papier** | Poursuite progressive de la dématérialisation des actes administratifs dans le cadre du Schéma Directeur informatique : ouverture du portail @ccueil pour les démarches administratives des familles fin 2012 (inscriptions scolaires, restauration activités périscolaires...), du portail @ssociatif pour les associations en février 2013 (dématérialisation agenda, réservations de matériels, salles,...), poursuite du projet Protocole Echange Standard Version 2 pour dématérialiser les échanges avec la Préfecture et la Trésorerie (factures, bons de commande, mandats, Marchés publics, …) ; mise en place de la dématérialisation du processus délibération/décision/actes administratifs et engagement de la démarche pour les fiches de paye et marchés publics en 2014.<br>**> De 2012 à 2013, le nombre moyen de ramettes de papier est passé de 5,6 à 4,9 ramettes/an/agent.** |
| **ACTION 79 / Participation à la mise en œuvre partenariale du programme Local de Prévention des déchets de la CUB** | En vue d'atteindre les objectifs du Grenelle, notamment la réduction de la production des ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur 5 ans, soit -27 000 T de déchets produits, la Cub a signé le 26 octobre 2011 un accord cadre de partenariat financier avec l'ADEME visant la réalisation d'un Programme local de prévention des déchets 2012-2016 (PLPD). Il comprend 28 actions pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire communautaire, développer le recyclage, diminuer le tonnage global de déchets stockés ou incinérés en y associant les acteurs concernés, dont : mise en place d'écopoints de tri sélectif, bornes de réemploi ou recyclage, création de ressourceries locales, développement du compostage, réduction des emballages et prospectus, écomanifestations, soutien aux actions associatives de prévention des déchets/réemploi...<br>> Sur Pessac, ce PLPD a permis l'expérimentation d'une **ressourcerie** sur le campus dès l'été 2014, **la distribution de 1200 composteurs** aux habitants, la formation de 63 guides composteur, la poursuite de l'installation de bornes textile. Des ateliers de sensibilisation des habitants au lombricompostage et l'expérimentation de plateformes de compostage collectif sont prévues.<br>**> De 2011 à 2013, la production d'ordures ménagères et assimilées a baissé de 2 % sur la CUB : 239 kg de déchets par habitant par an en 2013, contre 332 en 2012 et 335 en 2011.** |

| **DÉFI N°20 / ACHATS DURABLES** : Poursuivre et renforcer la démarche achats publics durables | |
|---|---|
| **ACTION 80 / Démarche achats durables** | La Ville a bénéficié de 2 accompagnements gratuits en 2007/2008 et 2009/2010 par l'ADEME et la région Aquitaine pour mettre en place une démarche achats durables en plusieurs étapes :<br>- Formations /sensibilisations des services et élus à la clause sociale dans les marchés publics, puis aux critères environnementaux et aux achats durables : 70 agents formés<br>- Recrutement d'un acheteur public responsable de 2010 à 2013 : Création d'une cellule « achats durables » interne, animation de groupes de travail par famille d'achat, mise en place d'une fiche navette intégrant les critères DD systématisée pour tout marché de plus de 20 000 €, engagement d'une démarche de rationalisation des stocks, achats, livraisons et références sur certains marchés comme le marché des fournitures et produits d'entretien et participation active au Réseau régional des achats durables.<br>Cette démarche a obtenu les résultats suivants en 2013 :<br>**> Sur 171 marchés municipaux notifiés d'un montant de 10,826 millions€, 75 marchés ont intégré une clause environnementale ; 8 marchés ont intégré la clause sociale, et 106 673€ ont été économisés** en gains de négociation sur les marchés. |

| | |
|---|---|
| **ACTION 80 / Démarche achats durables** | > **Plus de 41 352 heures d'insertion mutualisées, soit 26 emplois ETP d'insertion créés** par tous les marchés publics passés sur le territoire du PLIE des Sources.<br>> Perspectives 2015-2020 : relancer la démarche avec le nouvel acheteur public, l'appui du réseau régional et en lien avec la Métropole (mutualisations ou groupements d'achats) |

| **DÉFI N°21 / ÉCO-MANIFESTATIONS :** Encourager tous les organisateurs d'événements à intégrer le développement durable dans leurs pratiques | |
|---|---|
| **ACTION 81 / Poursuite du déploiement du kit éco-manifestations** | En 2009-2010, plusieurs collectivités en Agenda 21, soutenues par le Conseil Général et l'ADEME, ont co-élaboré un guide pratique, une offre de formation, et des outils communs pour sensibiliser et mobiliser les organisateurs d'événements au DD. Pessac a activement contribué à cette démarche et s'est engagée dès 2009 dans son déploiement local, avec formation puis expérimentation d'un kit pessacais « éco-manifestations » de 2011 à 2014, pour inciter les organisateurs à s'engager à réduire leurs impacts sur l'environnement et à œuvrer en faveur de la citoyenneté locale, en agissant sur divers domaines : la consommation, les transports, la production de papier, l'alimentation, la gestion des déchets, l'accessibilité, la solidarité locale... Ce kit comprend des sessions locales de formation gratuite, une signalétique commune et des affiches de sensibilisation, des bacs de tri, des gobelets consignés,... En novembre 2012, la maison des associations et l'OMS (Office Municipal des Sports) ont lancé 2 séries de formations aux manifestations responsables à destination des associations. Une formation est également proposée à tous les agents municipaux, dans le cadre du plan de formation 2014-2015. Nombre de manifestations accompagnées : 12 en 2012, 10 en 2013, 8 en 2014 |

## ET DEMAIN ? NOUVEAUX ENJEUX EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Actualiser la stratégie locale de développement durable pour intégrer les nouveaux objectifs de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la réforme des collectivités locales, soit :

- Développer l'économie circulaire, les formations et emplois de la transition énergétique et écologique
- Sensibiliser les acteurs économiques aux démarches DD ; Renforcer la gestion environnementale et durable des zones d'activités
- Poursuivre la sensibilisation à la réduction des déchets à la source, conforter le tri sélectif, développer la réutilisation et valorisation des déchets en circuits courts ; Contribuer à réduire, par des actions de prévention, le volume de déchets ménagers et assimilés produits par les habitants de 10% d'ici 2020 ; Augmenter la valorisation des déchets non dangereux, en particulier les biodéchets ; Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective
- Conforter la démarche Achats Durables et le travail en réseau pour renforcer l'optimisation et la rationalisation des achats municipaux, améliorer la prise en compte des critères environnementaux et de la clause sociale.

# ANNEXES /
# Indicateurs Performance Publique durable

Légende :
**Ø :** Indicateur non calculable ou non pertinent (action non démarrée)
**ND :** Indicateur non disponible / non communiqué
**¤ :** Certains indicateurs ont subis des modifications suite à un changement dans le mode de calcul

## INDICATEURS D'EXEMPLARITE MUNICIPALE

Synthèse des Indicateurs d'exemplarité municipale de référence, conformes au référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD, pour dresser le bilan du fonctionnement et des pratiques internes de la Ville de Pessac en matière de développement durable :

| FINALITÉ SOLIDARITÉ | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateurs de référence | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
| Nombre d'heures d'insertion réalisées via la clause sociale dans les marchés publics municipaux /an | 244 heures | 9623 heures | 14638 heures | 18716 heures | 27493 heures | 16 482 heures | 17 570 heures | Ville / Dir. Emploi |
| Nombre de chantiers éducatifs proposés aux jeunes par la Ville et ses partenaires dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance | 8 | 14 | 22 | 25 | 26 | 28 | 27 | Ville/ DDSU |
| Taux d'emploi des personnes handicapées dans la collectivité | 5,20% | 5,48% | 6,31% | 6,93% | 8,01% | 9,25 % | 9,73 % | Ville / DRH |
| Bilan social Écart de la part des personnes handicapées dans l'effectif de la collectivité par rapport à la réglementation nationale dont la norme est de 6% | -0,8 | -0,52 | +0,31 | +0,93 | +2,01 | +3,25 | +3,73 | Ville / DRH Bilan social |
| Avancement de la réalisation des prescriptions d'accessibilité des équipements municipaux aux personnes souffrant de handicaps par rapport à l'audit mené en 2010 (loi handicap de 2005) | Ø | Ø | Ø | Ø | 2,75% | 9,78 % | 15,65 % | Ville / Dir. Bâtiments |
| Part des employés de plus de 55 ans dans la collectivité | 12,60% | 13,10% | 16,70% | 17,40% | 15 ,89% | 18,40 % | 19,30 % | Ville / DRH Bilan social |

| FINALITÉ CLIMAT [1] | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateurs de référence | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
| Émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des activités municipales : Bilan carbone® patrimoine et Compétences réalisé tous les 3 ans / en Tonnes équivalent CO2 | ND | ND | ND | ND | 9046 teqCO2 | ND | ND | Ville / MA21 |
| Indice de consommation énergétique des bâtiments municipaux (en KwH Energie primaire/m²) (surface utile) ¤ | 217 | 209,3 | 209,8 | 209,5 | 204,8 | 200,3 | 208,7 | Ville / DGACV |
| Part des bâtiments (en %) ayant une étiquette énergie de classe A (inférieur ou égal à à 50 kwhep/m²/an) ou B (de 51 à 90 kwhep/m²/an) | 3,30 | 4.40 | 4,30 | 2,10 * hiver froid | 9,40 * hiver doux | 10,30 | 5,20 | Ville / DGACV |
| Part des bâtiments de classe F (de 331 à 450 kwhep/m²/an) ou G (>450 kwhep/m²/an) (en %) | 7,70 | 7,70 | 10,70 | 7,30 | 5,20 | 6,20 | 6,20 | Ville / DGACV |
| Indice de consommation de l'éclairage public (KwH/hab) | 93 | 91 | 92 | 82 | 86 | 83 | 83 | Ville / DGACV |
| Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie du patrimoine municipal (en %) * (mix énergétique national) | 5,5 | 7 | 6,7 | 7,000 | 6,6 | 7,7 | 9,3 | Ville / DGACV |
| Taux de véhicules à énergie alternative (électrique et GPL) dans la flotte municipale (en %) | 31,4 % | 39,69 % | 36,69 % | 33,1 % | 32,21 % | 30,26 % | 31,58 % | Ville / DGACV |
| Consommation moyenne de carburants par agent (en L/an/agent) (calculé sur l'effectif permanent) | 223,7 | 217,1 | 167,7 | 155,59 | 157,2 | 160 | 148 | Ville / DGACV-MA21 |
| Nombre et pourcentage d'agents disposant d'un abonnement annuel aux transports en commun indemnisé par la Ville (calculé sur l'effectif permanent) | 43 agents soit 5,5% | 53 agents soit 6,6% | 131 agents soit 13,4% | 149 agents soit 15% | 178 agents soit 17,7% | 198 agents soit 20,5 % | 210 agents soit 21,6 % | Ville / DRH |

(1) Nos calculs sont non corrigés des variations climatiques. Certaines différences s'expliquent par des périodes de grand froid ou par des années aux températures douces. Pour rappel, l'année 2010 a été marquée par un hiver rude et l'année 2011 par des températures hivernales douces.
Sur l'ensemble des factures de fluides (électricité, gaz, eau), un décalage de relevés et de facturation des fournisseurs peut engendrer des fluctuations des consommations.

## FINALITÉ BIODIVERSITÉ

| Indicateurs de référence | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| - **Consommation en eau** des bâtiments (m3) | 64215 $m^3$ | 50272 $m^3$ | 51740 $m^3$ | 48982 $m^3$ | 45885 $m^3$ | 50 136 $m^3$ | 48 393 $m^3$ | Ville / Dir. Bâtiments |
| **- Indice de consommation en eau** des bâtiments ($m^3/m^2$) | 0,64 $m^3/m^2$ | 0,50 $m^3/m^2$ | 0,51 $m^3/m^2$ | 0,48 $m^3/m^2$ | 0,45 $m^3/m^2$ | 0,50 $m^3/m^2$ | 0,48 $m^3/m^2$ | |
| - **Facture en eau** des bâtiments (€/an.hab) | 2,64 | 2,41 | 2,49 | 2,43 | 2,35 | 2,66 | 2,76 | |
| - **Consommation en eau** pour l'arrosage (m3) | 34 072 $m^3$ | 16 885 $m^3$ | 23 014 $m^3$ | 29 113 $m^3$ | 30 011 $m^3$ | 20 693 $m^3$ | 22 823 $m^3$ | Ville / Dir. Bâtiments |
| - **Facture en eau** pour l'arrosage (€/an.hab) | 0,78 €/an/hab | 0,47 €/an/hab | 0,61 €/an/hab | 0,75 €/an/hab | 0,78 €/an/hab | 0,62 €/an/hab | 0,87 €/ an/hab | |
| **Surface et part du territoire bénéficiant d'inventaires biodiversité** * Chiffre intégrant l'étude PEANP | 0 ha | 109 ha soit 2,81% de la surface totale | 110 ha soit 2,83% de la surface totale | 110 ha soit 2,83% de la surface totale | 917ha* soit 23,6% du territoire | 1069 ha 27,5 % de la surface totale | 1100 ha | Ville / Dir. Environnement Aménagement urbain |

## FINALITÉ ÉPANOUISSEMENT

* A compter de 2009, l'ensemble des indicateurs intègre les données du CCAS suite à la mutualisation de la gestion des Ressources Humaines de la Ville et du CCAS.

| Indicateurs de référence | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| IEffectif permanent des agents municipaux * effectif ville + CCAS ** Depuis 2012, les temps non complets inférieurs à 50 % ne sont plus considérés comme des permanents | 788 | 803 | 975 * | 987 * | 1007 ** | 967 ** | 974** | Ville / DRH Bilan social |
| -Part des femmes et niveau de responsabilité dans l'administration Par Cadre d'emplois : A/B/C | A 49% B 65% C 67 % | A 48% B 64% C 68% | A 53%* B 67%* C 72%* | A 55% * B 67%* C 72%* | A 57% * B 66%* C 71%* | A 55%* B 68%* C 72%* | A 55%* B 66%* C 72%* | Ville / DRH Bilan social |
| Nombre de journées de formation continue | 4083 | 4100 | 4254* | 4445* | 3817* | 2876* | 4162 | Ville / DRH |
| Part des agents et des élus ayant bénéficié de journées de formation continue | 75% | 88% | 80%* | 79%* | 70 %* | 65 %* | 77 % | Ville / DRH |
| Budget alloué à la formation des agents *budget formation ville + CCAS | 293 859 € | 330 642€ | 424 934€ * | 401 872€* | 405 045 €* | 389 394€* | 441 675€* | Ville / DRH |

| FINALITÉ CONSOMMATION | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateurs de référence | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
| NPart des denrées de la restauration collective issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable ou à haute valeur environnementale (produits locaux, de saison, sans OGM..) | ND | ND | 7% des repas avec au moins un produit de ces catégories | 12% | 15% | 22,9 % | 23 % | Ville / Dir. Education |
| Papier : Nombre moyen de ramettes acheté/ an pour les services municipaux * | 6800 | 4800* | 4000* | 5400 | 5200 | 5400 | 4800 | Ville / Service Imprimerie |
| Capacité de désendettement – en années (nombre d'années nécessaires à la commune pour rembourser son encours de dette) | 0 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,6 | 1,5 | 1,8 | Ville / Dir. Finances |

* En 2008 et 2009, le service Imprimerie a épuisé ses stocks et ainsi moins commandé.

## INDICATEURS « TERRITOIRE, VILLE DURABLE »

Synthèse des Indicateurs territoriaux de développement durable de Pessac, conformes au référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD, pour dresser le bilan des politiques et actions menées par la Ville et ses partenaires en matière de développement durable

### INDICATEURS GENERAUX DE CONTEXTE

Source : INSEE – RGP ( Recensement Général de la Population)

**Données générales – Comparatif 1999 > 2009> 2011**

| | | 1999 | 2009 | 2011 |
|---|---|---|---|---|
| Population générale (population municipale – hors doubles comptes) | | 56 151 habitants | 57 593 habitants | 58 743 habitants |
| Part des jeunes de 15 /24 ans parmi la population en %<br>* changement INSEE sur la tranche d'âge : 15/29 ans | | 18,7 % | 17,4 % (chiffre 2008) | 24,3 %* |
| Part de personnes âgées de + de 60 ans / population en % | | 17,80% | 19,9% | 21,9 % |
| Composition des familles : l'ensemble | | 14953 | 15292 | 15 725 |
| | Couples avec enfant(s) | 7254 (48,5%) | 6475 (42,3%) | 6469 (41,1%) |
| | Familles monoparentales :<br>hommes seuls avec enfant(s)<br>femmes seules avec enfant(s) | 2124 (14,2%)<br>287 (1,9%)<br>1 837 (12,3%) | 2 380 15,6%<br>381 (2,5%)<br>1 999 (13,1%) | 2507 (15,9%)<br>406 (2,6%)<br>2102 (13,4%) |
| | Couples sans enfant | 5575 (37,3 %) | 6437 (42,1%) | 6749 (42,9%) |
| Nombre de logements | | 23 344 | 25 737 | 26 749 |
| Nombre d'emplois | | 21492 | 29979 | 31 229 |

**Emplois selon le secteur d'activité :**

| | 1999 | % | 2009 | % | 2011 | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ensemble | 21548 | | 29983 | | 31 188 | |
| Agriculture | 168 | 0,8 | 269 | 0,9 | 315 | 1 % |
| Industrie | 2848 | 13,2 | 3311 | 11 | 3207 | 10,3 % |
| Construction | 1309 | 6,1 | 2039 | 6,8 | 2010 | 6,4 % |
| Commerce, transports, services divers | 8451 | 39,2 | 12853 | 42,9 | 14 013 | 44,9 % |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 8772 | 40,7 | 11511 | 38,4 | 11 644 | 37,3 % |

**Chômage des actifs :**

| | 1999 | 2009 | 2011 |
|---|---|---|---|
| Nombre de chômeurs | 3140 | 2863 | 3 409 |
| Taux de chômage en % | 12,8 | 10,8 | 12,5 % |
| Taux de chômage des hommes en % | 11,2 | 11,1 | 12,5 % |
| Taux de chômage des femmes en % | 14,4 | 10,5 | 12,5 % |
| Part des femmes parmi les chômeurs en % | 55 | 48,7 | 50,1 % |

## INDICATEURS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR FINALITÉ

| FINALITÉ SOLIDARITÉ | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
| Nombre d'heures d'insertion réalisées via la clause sociale sur les Marchés publics mutualisés / sur le territoire du PLIE | Ø | 12 748 heures | 20 979 heures | 25 822 heures | 43 745 heures | 48 527 heures | 41 352 heures | Ville / Dir. Emploi |
| Nombre d'ETP d'insertion généré par les marchés publics sur le territoire (emploi, formation, insertion professionnelle...) | Ø | 7,8 ETP | 13 ETP | 16 ETP | 27 ETP | 30 ETP | 26 ETP | Ville / Dir. Emploi |
| Nombre de pessacais bénéficiant d'un accompagnement individuel vers l'emploi par le Plie des Sources | 329 | 406 | 322 | 389 | 412 | 407 | 422 | Ville / Dir. Emploi |
| Nombre de pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission Locale | 786 | 816 | 919 | 930 | 997 | ND | 1182 | Nombre total de |
| Ville / Dir. Emploi personnes reçues à la Plateforme des Services aux Publics – Maison du droit de Pessac /an | 4905 | 5742 | 6494 | 7307 | 7257 | 7127 | 7463 | Ville/ DDSU |
| Nombre total de personnes reçues en permanences et bénéficiant d'un accompagnement personnalisé par les partenaires à la Plateforme des Services aux Publics – Maison du droit de Pessac /an | 1497 | 1893 | 2038 | 2363 | 2042 | 1911 | 2127 | Ville/ DDSU |

## FINALITÉ CLIMAT

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Longueur cumulée des voies apaisées*<br>* Zones 30 et de rencontres, aires piétonnes, pistes et bandes cyclables | 55 km | 64 km | 66 km | 81 km | 84 km | 84 km | 84km | Ville / Dir. Domaine Public |
| Nombre de pessacais ayant bénéficié de conseils en matière d'économies d'énergie lors des permanences individuelles et téléphoniques réalisées par les conseillers de la MPS d'Artigues (hors événementiels).<br><br>Nombre de pessacais ayant bénéficié de conseils par l'ensemble des EIE | Ø | Ø | Ø | 20 | 25 | 35<br><br>126 | 96<br><br>193 | Ville / Mission Agenda 21 |
| Gaz à Effet de Serre directs du territoire (ktonnesCO2) calculés tous les 3 ans par l'Agence Locale de l'énergie dans le cadre de l'actualisation du bilan énergétique (Les chiffres de 2007 et 2010 ne sont pas comparables du fait de l'évolution de la méthode de comptabilisation) | 271 | ND | ND | 319 | ND | ND | ND | Ville / MA21-ALEC |
| Densité moyenne (hab/km²) (calculée en fonction des recensements INSEE) | 1468 | 1484 | 1484 | 1507 | 1513 | ND | ND | Ville / Dir. Aménagement Urbain |

## FINALITÉ BIODIVERSITÉ

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Surface de jardins partagés (m²) | 3930m² | 27 100m² | 27 150m² | 28 150m² | 28 350m² | 29 850 m² | 29 850 m² | Ville / Environnement |
| Superficie des espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques et/ou certifiés | Ø | 2,3ha | 88,3ha | 100,9ha | 100,9ha | 100,9ha | 110ha | Ville / Environnement |

## FINALITÉ CONSOMMATION RESPONSABLE

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements accompagnés dans une démarche de manifestations responsables par la Mission Agenda21 | Ø | 3 | 4 | 5 | 7 | 12 | 10 | Ville / Mission Agenda 21 |
| Nombre de pessacais ayant bénéficié des formations « guides-composteurs » | Ø | 9 | 23 | 28 | 41 | 53 | 63 | Ville / Mission Agenda 21 |

| FINALITÉ CONSOMMATION RESPONSABLE | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Source |
| Effectifs scolaires | 4 803 | 4 700 | 4 688 | 4 688 | 4 617 | 4709 | 4769 | Ville / Dir. Education |
| Taux d'évolution des effectifs scolaires | ND | - 2,14 % | -0,25 % | 0 % | - 1,51 % | +1.99 % | +1,27 % | Ville / Dir. Education |
| Nombre moyen d'enfants fréquentant la restauration scolaire / jour | - | - | - | 2010-2011<br>3 506 | 2011-2012<br>3 580 | 2012-2013<br>3765 | 2013-2014<br>3866 | Ville / Dir. Education |
| Nombre moyen d'enfants fréquentant les accueils périscolaires / jour*<br>* moyenne de fréquentation quotidienne des Accueils de Loisirs périscolaires du soir | 2007-2008<br>1 121 | 2008-2009<br>1 057 | 2009-2010<br>1 180 | 2010-2011<br>1 223 | 2011-2012<br>1 289 | 2012-2013<br>1188 | 2013-2014<br>1300 | Ville / Dir. Education |
| Nombre de licenciés sportifs habitant Pessac | ND | 9 303 | 9 466 | 9 612 | 9 615 | 10 460 | 10 848 | Ville / Dir. Sport |
| Nombre d'associations sur Pessac | ND | ND | ND | 630 | 676 | 650 | 650 | Ville / Dir. Vie Associative |
| Nombre de structures éducatives ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif « les Juniors du développement durable » | 5 | 3 | 4 | 7 | 7 | 4 | 7 | Ville / Mission Agenda 21 |
| Nombre d'emprunteurs actifs dans les bibliothèques | 7508 | 7 461 | 7766 | 9 312 | 10 081 | 10 583 | 10 830 | Ville / Dir. Culture |
| Évolution des prêts dans les bibliothèques | 307 094 | 325 670 | 346 627 | 381 552 | 409 151 | 438 984 | 446 594 | Ville / Dir. Culture |
| Fréquentation annuelle de la Maison municipale Frugès | 3090 | 3291 | 3605 | 3 773 | 4500 | 5504 | 6278 | Ville / Dir. Culture |

# ANNEXE 2 / GLOSSAIRE

**A21** Agenda 21
**ABS** Analyse des Besoins sociaux
**ADEME** Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'energie
**ALEC** Agence Locale de l'energie et du Climat de l'agglomération bordelaise et de la Gironde
**ALSH** Accueil de Loisirs Sans Hébergement
**AMAP** Association pour le Maintien de l'agriculture Paysanne
**ATIS** Association territoires et Innovation Sociale
**AOC** association Appellation d'Origine Campus
**CCAS** Centre Communal d'Action Sociale
**CG** Conseil général
**CHU** Centre Hospitalier Universitaire
**CR** Conseil régional
**CRESS** Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
**CTM** Centre Technique Municipal
**C2D** Conseil De Développement
**CPIE** Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
**CUB** Communauté Urbaine de Bordeaux
**DD** développement Durable
**DDSU** Direction du Développement social Urbain
**DGACV** Direction générale aménagement et cadre de Vie
**DREAL** Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement
**DRH** Direction des Ressources Humaines
**DSIT** Direction des Systèmes d'information et télécommunications
**EDD** Education au développement durable
**ESAT** Établissement et Services d'Aide par le Travail
**ESS** Économie Sociale et Solidaire
**EnR** Energies Renouvelables
**EIE** Espace Info Energie
**ENT** Espace Numérique de Travail
**ESAAC** Espace social d'animation Alain Coudert
**FIPHFP** Fonds d'Insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique
**GPEC** Gestion Prévisionnelle des emplois et des Compétences
**INSEE** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
**JDD** Juniors du Développement Durable
**MDSI** Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
**PLIE** Plan Local pour l'insertion et l'Emploi
**ORECCA** Observatoire Régional Energie Changement Climatique Air
**PTCE** Pôle Territorial de Coopération Economique
**PCET** Plan Climat Energie Territorial
**PEL** projet Éducatif Local
**PLH** Plan Local pour l'Habitat
**PLPD** Programme Local de Prévention des Déchets
**PLU** Plan Local d'urbanisme
**RFF** Réseau Ferré de France
**RSA** Revenu de Solidarité active
**SEML** Syndicat d'Economie Mixte Locale
**ZAC** Zone d'aménagement concerté

Vous avez des commentaires, suggestions, compléments à apporter à ce 4ème Rapport développement durable? Contactez la Mission Agenda 21 de Pessac qui est à votre disposition pour enrichir en continu ce document avec vous : agenda21@mairie-pessac.fr

# RAPPORT
## DÉVELOPPEMENT DURABLE
## 2013-2014

Présenté au Conseil Municipal du 10 novembre 2014


**Mission Agenda 21**
**Place de la Ve République - 33600 Pessac**
**Tél : 05 57 93 63 40 - Fax : 05 57 93 63 35**
**agenda21@mairie-pessac.fr**
**www.agenda21.mairie-pessac.fr**



Réalisation : Ville de Pessac / Mission Agenda 21
Impression et mise en page : Imprimerie municipale
Papier issu de forêts gérées durablement.
Crédit photo : ©NikolasErnult